



République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur
Et de la recherche scientifique



Université Laarbi Tebessi Tébessa

Faculté des sciences et technologies

Département d'architecture

Option : architecture, ville et patrimoine

Mémoire de fin d'études

pour l'obtention du diplôme de master en architecture

Option : architecture, ville et patrimoine

La mise en valeur du patrimoine bâti

« Cas de la cour Carnot à Tébessa »

Elaboré par :

NADJAH Med SALAH

Encadré par :

Dr. GHERZOULI LAZHAR

Année universitaire : 2015/2016

République Algérienne démocratique et populaire

Ministère de l'enseignement supérieur

Et de la recherche scientifique

Université Laarbi Tebessi Tébessa

Faculté des sciences et technologies

Département d'architecture

Option : architecture, ville et patrimoine

Mémoire de fin d'études

pour l'obtention du diplôme de master en architecture

Option : architecture, ville et patrimoine

**La mise en valeur du patrimoine
bâti**

« Cas de la cour Carnot à Tébessa »

Elaboré par :

NADJAH Med SALAH

Encadré par :

Dr. **GHERZOULI LAZHAR**

Année universitaire : 2015/2016

REMERCIEMENTS

Je remercie dieu de m'avoir donné le courage et la volonté de mener à bien ce travail.

Je tiens à remercier profondément mon directeur de mémoire,

Dr /GUERZOULI LAZHAR pour ces corrections et ses orientations

Je remercie Mr /SAIDANI LAKHDAR, Mr/ DEGUICHE SALIM

d'avoir accepté la présidence du jury de soutenance.

Ma gratitude et mes remerciements également sont adressés à

Mr/TADJINE BRAHIM pour son aide et conseils.

Je tiens à remercier mes enseignants pendant l'année théorique :

*Mr./ BIBIMOUNE WALID ; Mr./SALHI, Mr./BEKHOUCHE
AMARA, NEMER ZINE EDDINE, GOUAMI MADJID*

sans oublier les enseignants et camarades de département

d'architecture de l'université LAARBI TEBESSI –TEBESSA.

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail en signe de respect, de connaissance et de gratitude à :

La mémoire de mon père, que dieu le compte parmi les biens aimés

A ma mère pour ses prières, ces encouragements et soutient tout le long de mes études.

A mes frères AMAR ? FETHI et leurs femmes ainsi leurs enfants

A mes sœurs, leurs maris et leurs enfants

A ma femme DJEIDDA qui ne cesse de m'encourager pour achever ce travail

A mes enfants : KAOUSSAI, AOUDDAI, OUSSAMA et surtout ma belle la petite LILIA

A ma belle-famille surtout HAMID, GHANI et les autres.

Sans oublier mes intimes amis surtout :

CHAFFAI EL MOUDJAHID

KOUIDRI LAID

GASRI EL JILANI

MOVICI ZAZA

AMIRI SALAH

SOMMAIRE :

- Introduction	1
- Problématique	3
- Méthodologie de recherche.....	5

PREMIERE PARTIE : LES ESPACES PUBLICS –EVOLUTIONS ET CONCEPTS

Chapitre01: L’espace public lieu d’interaction humaine et facteur

de cohésion sociale:

-Introduction.....	7
1- Notion sur les espaces publics.....	7
2- Caractéristique des espaces publics	7
2-1--Forme des espaces publics	7
2-2-Fonctions et usagées des espaces publics	8
3-Aperçue historique sur les espaces publics.....	8
3-1-L’agora grecque	8
3-2-Le forum romain.....	10
3-3-Période médiévale.....	11
3-4-La renaissance.....	14
3-5-Période classique.....	16
3-6- Période moderne.....	16
Conclusion	18

II -Chapitre02 : Typologie et rôle des espaces publics urbains :

1- I- Les espaces publics urbains et leur contribution au développement

des territoires :

-Introduction.....	19
1-Rôle et fonctions des espaces publics urbains.....	19
2-Rôle des espaces urbains publics.....	19
3-Fonction de la place public que doivent assurer les espaces urbains publics.....	20
4 La circulation urbaine.....	20
Conclusion.....	20

II- L'espace public urbain comme projet urbain :

- Introduction.....	21
1-Essai de définition.....	21
2-Les caractéristiques du projet urbain.....	21
3-Les démarches de projet urbain.....	23.
4-Les échelles de projet urbain	24
5-La communication de projet et ses outils.....	25
Conclusion	26

Chapitre 03:Les tissus historiques et les centre anciens.

I- Tissu historique :

-Introduction.....	27
1- La notion du centre historique	28
2-Les facteurs de définition de centre historique	29
3- Centres anciens	29
4- Caractéristiques des centres anciens	29
5- Les espaces publiques dans les centres historiques.....	30
Conclusion	32

II-Présentation de l'aire d'étude :

- Introduction	33
1-Approche globale de la ville et son territoire	33
2-Données générales : éléments de géographie.....	33
2-2-1-Le relief.....	34
2-1-2 -Le climat.....	34
2-1-3 –Situation administrative.....	34
2-2 –Le milieu naturel.....	35.
2-3-Le climat.....	36.
2-4-Hydrographie.....	36.
2-5-La population.....	36.
2-6-La vocation de la wilaya.....	37.
3-Historique	38
Conclusion	44

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE SPATIALE ET SOCIO-ECONOMIQUE DU CENTRE VILLE DE TEBESSA

Chapitre1 : APPROCHE GLOBALE DE LA VILLE ET SON TERRITOIRE

-Introduction	45
---------------------	----

I-Analyse thématique pluridisciplinaire

1-Délimitation d'aire d'étude.....	45
1-1-Critère de délimitation.....	45

2-Population.....	48
3-Habitat.....	49
4-Equipement.....	53
5-Activité économique.....	56
6-Les monuments historiques.....	57

Chapitre02 : DIAGNOSTIQUE DU CENTRE (Le cour CARNOT comme espace public dans son contexte urbain)

- Introduction	62
1. Les différentes opérations de renouvellement.....	62
Réhabilitation.....	62
La restauration	62
La rénovation	63
La reconstruction	63
La rénovation urbaine.....	63
La restructuration.....	63
La reconversion.....	64
L'amélioration.....	64
Requalification.....	64
Amélioration urbaine.....	65
La réorganisation urbaine.....	65

**Chapitre 03 : ANALYSE MORPHOLOGIQUE ET
TYPOMORPHOLOGIQUE**

Lecture du centre suivant l'approche de Kevin lunche :

1-Lisibilité.....	66.
2- Les voies.....	67
3- Les limites.....	68
4-Les quartiers.....	68
5-Les nœuds	68
6-Les points de repères.....	69

**TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA
REHABILITATION DU COUR CARNOT ET SON ENVIRONNEMENT**

Chapitre 01 : LES ENJEUX NECESSAIRES POUR LA REHABILITATION

-Introduction.....	70
1-Les enjeux nécessaires pour la réhabilitations.....	70

**Chapitre 02 : REHABILITATION DU COUR CARNOT ET SON
ENVIRONNEMENT**

-Introduction.....	72
1- Les objectifs.....	72
2- Les actions.....	73
3- Le cadre juridique.....	74
4- Les enjeux.....	74

**Chapitre 03 : LES SCENARIOS A PRENDRE POUR LA MISE EN VALEUR DU
CADRE BATI**

-Introduction.....	75
1-Les scenarios.....	75
1-1-Les scenarios-schéma de principe01.....	76
2-1- Les scenarios-schéma de principe02.....	77
2-Mise en valeur d'un centre et de revalorisation du patrimoine.....	78
Conclusion générale.....	80

Bibliographie

Liste des plans

Liste des cartes

Liste des figures

Liste des photos

Liste des tableaux

Annexes

Résumé

Introduction générale :

Le mode de vie, l'innovation sociale, sont autant des sujets d'études de la recherche urbaine sur les villes. La cité antique a accompagné les premiers développements de grandes civilisations.

*Si, les hommes se rassemblent dans les villes pour vivre, ils y restent ensemble pour bien vivre * (ARISTOTE)¹.

La ville n'était pas dans l'idée des anciens qu'une simple question de nombres d'habitations ou d'étendue géographique, mais bien un projet politique l'organisation sociale d'une communauté d'hommes animés par le désir de bien vivre ensemble. Et cette vie commune était assurée et consolidée par des lois intègres et partagées.

Il est difficile de vouloir définir de façon satisfaisante la notion de patrimoine. Ce terme, en effet se rencontre dans des différents domaines, de plus il connaît des changements au fil de temps, le patrimoine est ainsi considéré comme mémoire, histoire, monument qui est témoin de la grandeur du peuple auquel il appartient.

A cet effet, le patrimoine constitue un lien privilégié entre le passé, le présent, l'avenir et donc un facteur de stabilisation.

Le patrimoine peut être défini comme un héritage du passé dont chacun a la possibilité de profiter aujourd'hui, mais dont il convient aussi d'assurer la transmission aux futures générations

Le patrimoine dans le monde c'est l'identité, sites culturels, fierté, valeurs, avenir, sont les ingrédients de la conservation des sites historiques urbains, une ville sans passé et sans beauté n'est pas une ville, c'est un lieu qui existe aujourd'hui mais qui peut disparaître demain, enracinée dans son passé, la ville est le berceau d'un développement social, économique et humain.

La communauté internationale ayant bien mesuré toute la portée de l'importance du patrimoine, a mis au jour des organismes internationaux tels que L'UNESCO et L'ICOMOS².

¹ ARISTOTE/ Nom propre d'un philosophe grec de l'antiquité

² International organisation des monuments et sites historiques

A l'instar des villes algériennes, la ville de TEBESSA a connu une croissance démesurée, mal contrôlée et sans approche planifiée. Le centre-ville traverse aujourd'hui une crise aiguë, détérioration du cadre de vie, augmentation des problèmes sociaux, dépassement, saturation des espaces publics et stérilité des actions de pouvoirs publics.

Dans ce contexte, notre travail s'inscrit dans le cadre ayant pour objet la mise en valeur du patrimoine bâti, une opportunité pour la ville de TEBESSA.

L'enjeu de cette démarche est de prendre en compte les spécificités locales ainsi que l'épaisseur historique du lieu, et que toutes les composantes de la société locale seront sollicitées et mobilisées (habitants, usagers, associations, entreprises),

Les acteurs peuvent participer au pilotage général de la mise en valeur du patrimoine et la réhabilitation du centre-ville.

Problématique :

L'Algérie est dotée d'un patrimoine culturel et naturel extrêmement riche et varié, cependant ce dernier se retrouve aujourd'hui fortement menacé. Cette menace est due à plusieurs facteurs, entre autres les effets de dégradations naturelles ainsi que ceux liés à la mondialisation qui met en place des mécanismes destructeurs tels qu'un développement urbain non respectueux du patrimoine, c'est le cas de la ville de TEBESSA.

Ces dernières années l'urbanisme est devenu en Algérie un outil de structuration et d'incitation à une nouvelle dynamique urbaine, sa force est basée sur l'élimination des déséquilibres spatiaux et d'insertion des villes dans une nouvelle perspective de modernisation et mise en normes universelles sur le plan fonctionnel, cette nouvelle situation a introduit une nouvelle démarche de l'urbanisme qui devient non plus un instrument de localisation des projets et de réglementation mais un cadre de recomposition spatiale et de gestion urbaine, mais l'état actuel des villes algériennes est dégradé au niveau du cadre bâti et des sites historiques qui connaissent des opérations ponctuelles et précises ; dans ce contexte nous avons abordé la thématique des sites historiques en Algérie et comme exemple la ville de Tébessa avec sa position stratégique et ses atouts patrimoniaux et historiques.

Comment un site géographique dont les qualités restent à exploiter ?
Un patrimoine architectural à protéger ou valoriser en lien avec les opérations de régénération urbaine ?

Quelle stratégie de mise en valeur des cours et des espaces publics ?

Quel traitement pour les entrées du centre ?

Comment améliorer l'image du pôle économique d'échelle régionale dont il faut améliorer l'image dans la ville, à travers notamment l'aménagement et la mise en valeur de l'espace publics et la création de liens piétons dans le centre ville ?

Quelles méthodes et moyens d'aide qui permettent un passage d'un site historique dégradé à un site historique attractif ?

D'après ces questions, on pourrait formuler l'hypothèse qu'il s'agirait de prendre en considération des tissus historique par une stratégie urbaine et spatiale afin d'améliorer l'action globale sur la ville de stopper le phénomène de dévalorisation des sites historique, par une démarche globale et transversale de projet urbain

Et pour déterminer les hypothèses on a basé sur les objectifs suivants :

- Améliorer la structure et la qualité urbaine.
- Revaloriser l'image esthétique générale de site.
- Renforcer l'identité de site, un lieu de vie et d'échange social.
- Renforcer la dynamique urbaine et l'attractivité de site.
- Apporter des solutions à la demande en logements de la part des habitants tout en répondant à leurs aspirations et à leurs moyens.
- Contribuer à l'accueil et à la valorisation des activités commerciales existantes ainsi qu'à la convivialité et à la fréquentation commerciale.
- La protection et mise en valeur du patrimoine urbain et architectural.

Méthodologie de travail :

Pour étudier et réfléchir à l'intervention sur la mise en valeur du patrimoine bâti, et afin d'atteindre l'objectif ciblé par cette dernière, en a suivi une méthodologie de travail composée des phases suivantes :

Partie théorique : consiste à une compréhension et un travail exploratoire sur les espaces publics évolutions et concept des centre historique ainsi que ses enjeux ,l'espace public lieu d'interaction humaine et facteur de cohésion sociale, cette phase nécessite le collecte de maximum des informations en se basant sur des ouvrages et des livres et divers article qui touche ce sujet dans le but de bien cerner ce concept et par la suite tirer les grands axes qui intervenir dans notre travail

Partie analytique dans cette phase on a étudié les espaces publics urbains dans le centre historique ,donc notre travail a commencé par la délimitation d'air d'intervention suivie par une étude morphologique du tissu urbain ainsi que le tracé viaire, son parcellaire et ses typologies architecturales et constructives en se basant sur des donnée statistique et des schémas, afin de tirer les points forts à revaloriser et les point faible à éviter et de commencer a trouvé des réflexions sur le type d'opérations et interventions

Enjeux et actions : cette phase est considéré comme l'extrait de tous les approches précédentes, après avoir détaillé le concept théoriquement et analyser le périmètre d'étude, en a essayer de proposer des réflexions et recommandations d'intervention et les actions qui peuvent résoudre les problèmes remarquées et renouvelé image du centre.

Hypothèse de la recherche :

L'espace public est un lieu où l'expression de la vie urbaine locale est très présente services et commerces de proximité, lieux de détente, transports en commun, son appartenance à la ville est souvent ambiguë par les liaisons qu'il offre avec cette dernière.

La ville est un modèle de l'urbanisme, basé sur la standardisation, des formes, la discontinuité du bâti et la rationalisation des espaces extérieurs, a donné un type d'espace public urbain qui s'avère donc être un problème dans l'aménagement, la gestion et l'usage, à cause des vastes surfaces libres, qui sont généralement des espaces résiduels

Objectifs de la recherche :

*Analyser les décalages entre la façon de s'approprier l'espace public et la morphologie du bâti.

*Il s'agit de comprendre le rapport que les individus entretiennent avec l'espace urbain qui les entoure.

*Comprendre aussi les intervenants dans la conception et le mode de gestion de ces espaces publics urbains.

PREMIERE PARTIE : LES ESPACES PUBLICS EVOLUTION ET CONCEPTS.

Chapitre 01 : L'espaces publics lieu d'interaction humaine et facteur de cohésion sociale

Introduction :

Le travail de recherche de cette première partie de ce chapitre sera consacré au concept (espace public) dans le but de donner sa fonction, son rôle, ses enjeux et son organisation a travers des définitions des spécialistes pour mieux comprendre cette expression, on essayera de faire une lecture de l'espace public a travers l'histoire des villes afin de mieux appréhender cette étude.

1. Notion sur les espaces publics:

L'expression (espace public) est récente c'est a la fin des années 1970 et n'est banalisée qu'au cours des années 1990 .Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années 1970.

Contrairement a l'espace privé, clôturé, centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage, espace partagé lieu de rencontre il est le théâtre du libre va et vient des individus.

C'est un espace que s'approprient les individus par leurs activités. Le dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement considère « l'espace public la partie non bâti affecte a des usages publics formé par une propriété et par une affectation d'usage»³

Larousse définit l'espace public comme étant « une surface, un volume, une étendue affectée a un usage public »⁴

2. Caractéristiques de l'espace public:

2-1- Forme de l'espace public :

L'espace public est multiple par sa forme, il est place ou esplanade, rue, boulevard ou avenue, mais aussi voie périurbaine ou voie rapide. Il prend la forme de parking ou zone industrielle, de centre commercial ou grand ensemble.

³ Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement

⁴ LAROUSSE Dictionnaire de la langue lexique français

Il peut être jardin, square, grand parc urbain ou bord de rivière, mais peut prendre aussi les formes les plus simples ou les plus saugrenues telles que talus plante, délaissée végétaliste, îlot directionnel, îlot central de giratoire, terre plein

Tous ces espaces, aussi différents soient-ils participent de façon importante à l'image de la ville.

2-2- Fonctions et usages des espaces publics :

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation, déplacement, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine –commerce, services, détente, loisir, rencontre...

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou lieu d'enclavement, lieu de culture et de spectacle ou lieu sans vie.

L'espace public n'est donc surtout un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de passage vécu et de passage commun des citoyens.

Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

3. Aperçu historique sur les espaces publics:

3-1- L'agora grecque :

Au VI^{ème} siècle avant J-C l'embellissement des villes, est le fait des tyrans qui avaient le pouvoir, ils font appel à des architectes et des ingénieurs pour l'aménagement et l'embellissement de leur cité.

Tous les espaces extérieurs de l'agora, places et les voies ainsi que les édifices publics seront touchés par cet aménagement. L'agora peut avoir différents tracés, réguliers (le cas de l'agora de MILET, voir Figure N°01)

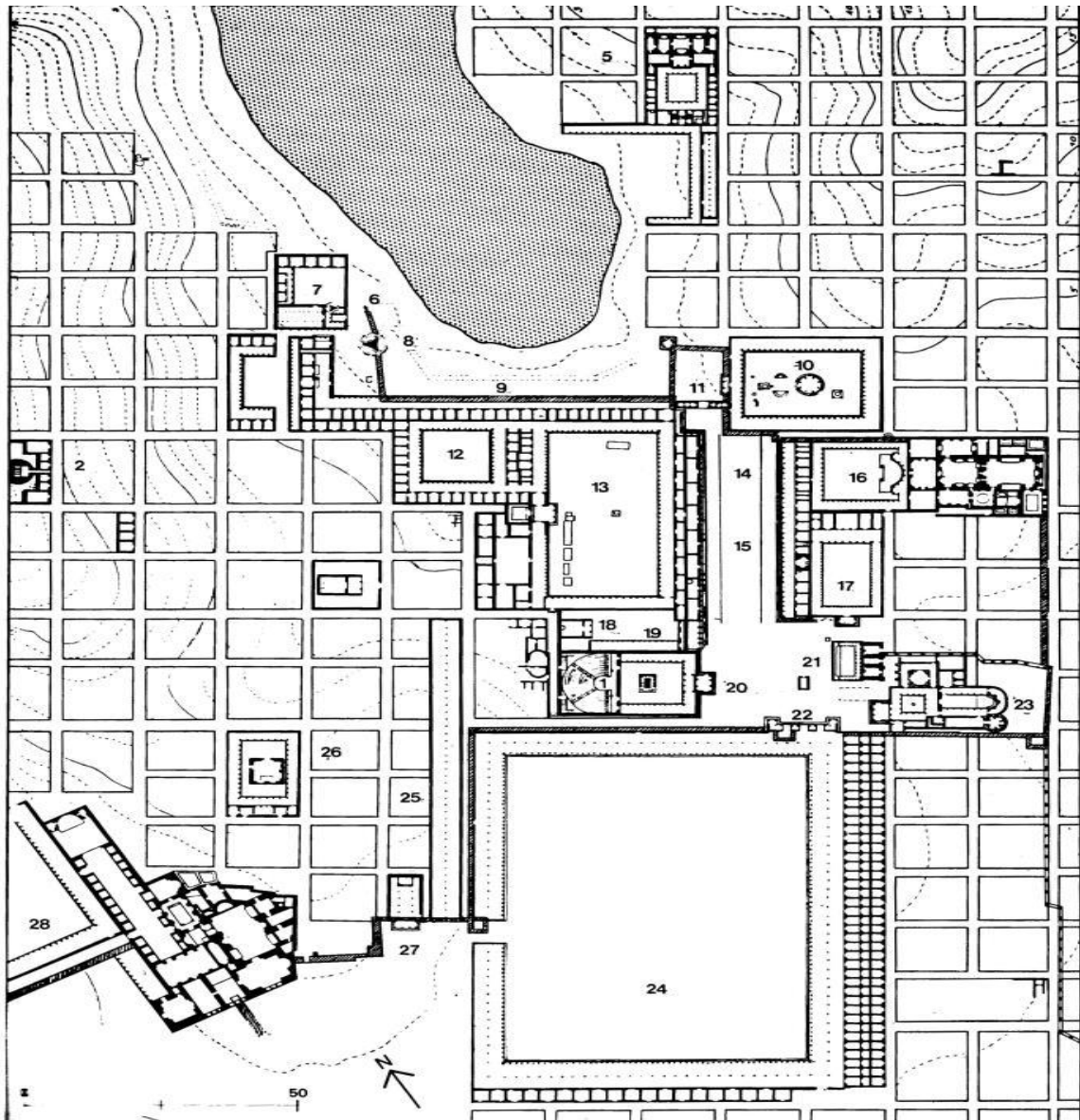


Figure 01 :

L'agora de Millet est

constituée par un ensemble d'espaces publics qui forment le tracé régulier de celle-ci. On peut dire qu'elle est une remarquable combinaison de l'art urbain et de la composition urbaine

Source : Leonardo Benevolo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p.70,
509 pages.

(le cas de l'agora de ASSOS, voir Figure N°02)

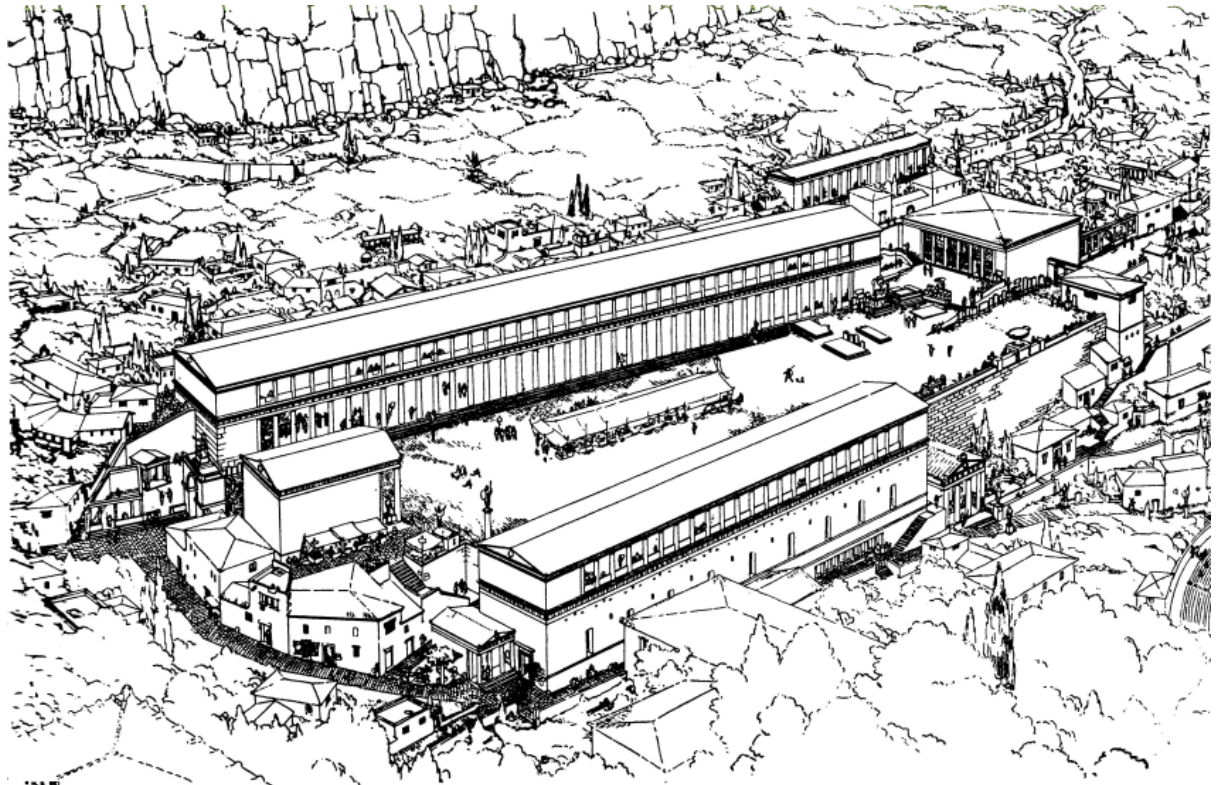


Figure 02 :

Plan et restitution de l'agora d'ASSOS.

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p.83,
509 pages.

3-2- Le forum Romain :

La notion de forum, véhicule les mêmes images que l'agora .A Rome les forums formaient déjà une sorte de réseau de places plus au moins spécialisées et complémentaires.

Il ne s'agit pas que de simples espaces uniformes et plats, bordes de bâtiments de prestige clos sur la place. Ce sont des endroits liés à la vie civile, sociale et communautaire de la cité.

(le cas de forum, voir Figure N°03)



Figure 03 :

.Les ruines du forum romain

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p.97,
509 pages.

3-3- L'époque médiévale :

L'organisation morphologique de la ville du moyen âge n'était soumise à aucune règle, l'espace urbain se développait spontanément autour du parvis⁵ (place ou espace libre, qui s'étend devant l'entrée principale d'une église) des marches et des églises.

L'habitat de cette époque y était dense, les rues étroites, les jardins publics sont inconnus jusqu'au XIII^e siècle. Les places servaient surtout pour les rassemblements, elles sont souvent à l'écart des grands axes de circulation.

Les villes médiévales ont un réseau viaire irrégulier, toutefois les rues sont organisées de façon à former un espace unitaire, dans lequel il est toujours possible de s'orienter et d'avoir une idée générale du quartier ou de la ville.

⁵ Place libre qui s'étend devant l'entrée



Figure 04 :

.La place de l'église

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p176,
509 pages.

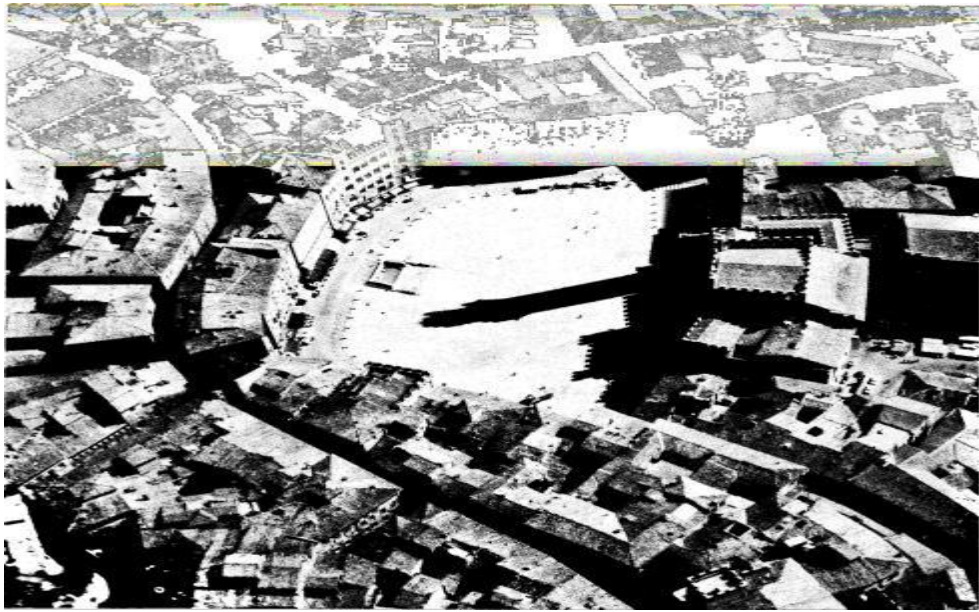


Figure 05 :

.La place de campo a sienne

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p240,
509 pages.



Figure 06 :

.La place de brème (le market)

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p228,
509 pages.



Figure 07 :

.La place du marche de nuremberg

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p228,
509 pages.

3-4- La renaissance :

Avec la renaissance il y a eu retour aux traditions antiques en ce qui concerne le cadre architectural du paysage urbain, la monumentalité et les grandes places royales étaient présentes.

Avec la renaissance, l'art urbain n'a d'abord donné lieu qu'à des palais et jardins, des places et des fontaines. Ce n'est qu'au 17^{ème} siècle qu'apparaissent des actions volontaires organisant ensembles édifices, places et avenues.

En opposition aux rues étroites et irrégulières des villes médiévales, l'urbanisme de la renaissance se caractérise par des rues larges, régulières, en étoile ou en circonférence, mettant en perspective l'espace urbain.

C'est au 17^{ème} siècle qu'apparaissent des espaces destinés et créés pour le public, composés essentiellement d'allées aménagées et plantées d'arbres et de jardins publics.

Les jardins de la renaissance



Figure 08 :

.Les jardins de Versailles a paris

Source : www.voyagesphotosmanu.com/jardins-versailles.html

Les places de la renaissance se distinguent des places du moyen âge qui la plupart du temps spécialisées pour le commerce, ou la religion, elles sont polyvalente.

L'esthétique de la place est ramifiée par la présence d'objets, des colonnes, fontaines et des statues. La place de la renaissance est marquée par la pureté du trace et sa sophistication géométrique.

Les places de la renaissance

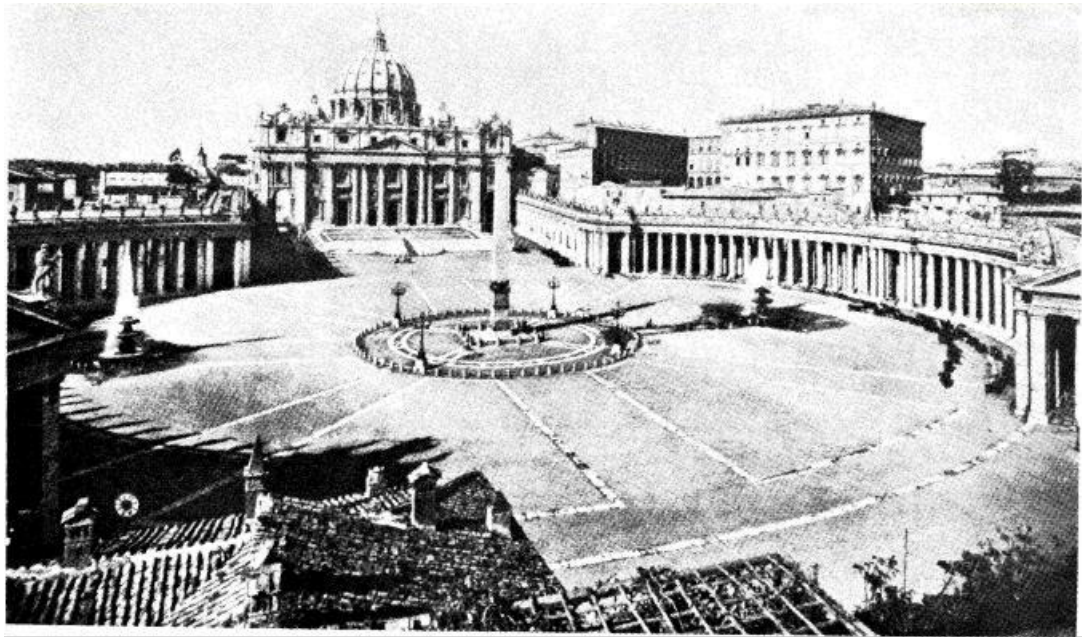
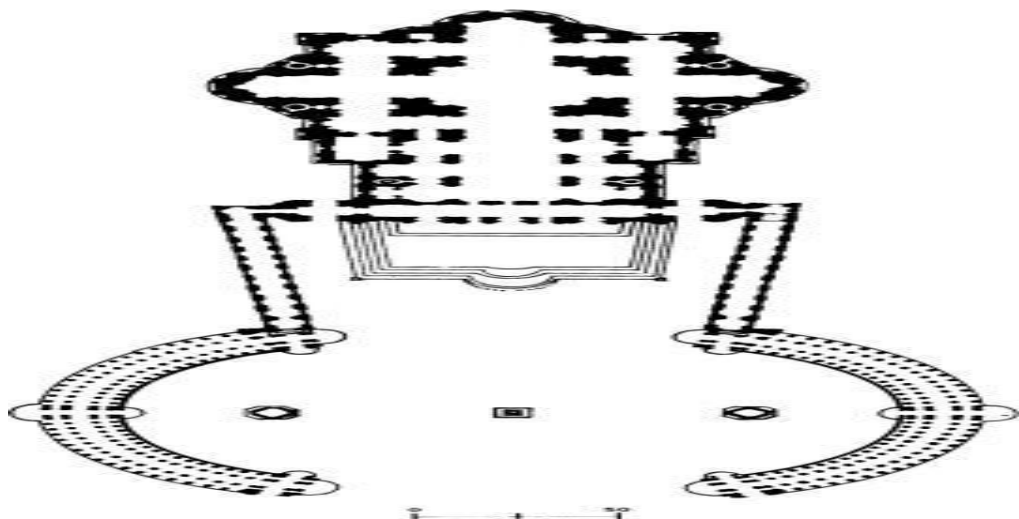


Figure 09 :

La place St-pierre a Rome

Source : Leonardo Bene volo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p298,
509 pages.



3-5- La période classique :

Deux exemples peuvent être représentatifs de l'époque :

- La place centrale de Grammichele en Sicile.
- La place des Vosges a Paris.

La place a pris son aspect définitif en 1612, a l'origine place royale, a la révolution française, elle deviendra place des Vosges. L'une des particularités de cette place c'est qu'elle est à l'origine d'une invention d'un nouveau type d'habitat ou même temps de quartiers.

Située sur le site a proximité de la bastille, elle a un aspect extérieur uniforme, forme carre parfait de 140 m de coté elle est bordée de 38 immeubles avec des façades identiques.



Figure 10 :

La place de Vosges a Paris

Source : louislavche.blogspot.com/2005/12/roi-berni-i

La place des Vosges est un prototype de la place résidentielle, elle est considérée comme un ensemble où la présence d'arcades crée un espace d'entrée pour les immeubles et forme une transition entre l'espace public et l'espace privé.

3-6- La période moderne :

Le 20ème siècle voit apparaître un urbanisme progressiste (charte d'Athènes 1933) celle-ci fut élaborée par les CIAM⁶ issu des utopies du 19ème siècle.

L'urbanisme progressiste a pour objectif, la fonctionnalité, le progrès social et technique et l'aménagement adéquat selon un modèle d'espace standard.

⁶ Congrès internationale des architectes modernes

Il met en valeur le zonage et la sectorisation des espaces. L'espace public n'est désormais qu'un espace vide, vert et isotope. La charte d'Athènes a introduit des concepts réduits à quatre fonctions : Habiter, Circuler, travailler, se recréer.

Avec l'urbanisme progressiste des CIAM, la continuité du bâti est rompue, la notion de rue s'efface. L'espace public se polarise autour de lieux publics, se caractérisant par le fait d'être des espaces clos avec de différentes formes et dimensions, et destinés à des citoyens usagers.

La notion d'espaces publics fera désormais allusion à la fois aux qualités spatiales et à des pratiques sociales.

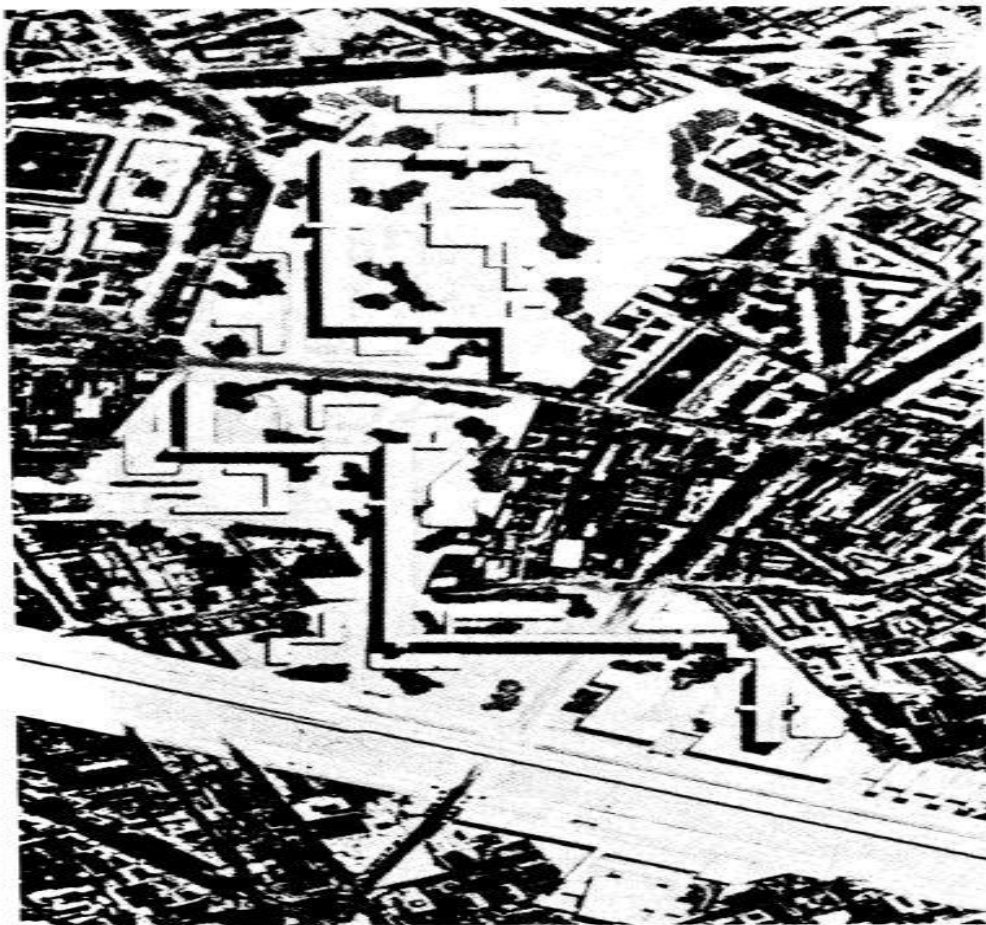


Figure 11 :

Le tissu de la ville moderne -

Source : Leonardo Benevolo,
Histoire de la ville,
Edition Parenthèses 1994, p432,
509 pages.

Conclusion :

L'histoire des villes nous enseigne que chaque société produit les dispositifs spatiaux qui correspondent à son organisation sociale, à sa division du travail et à ses conceptions du monde. Les villes d'hier et d'aujourd'hui ne peuvent être les villes de demain, mais il est plus que légitime de les préserver.

En fait, l'histoire de la ville n'est pas seulement une histoire de rupture c'est aussi une histoire de continuité, toutes les villes qu'elle soit leur époque, sont différentes les unes des autres mais aussi si semblables. C'est là la leçon à tirer de l'échec des utopies urbaines du 20ème siècle qui ont voulu faire raser le passé et de ses héritages et inventer des dispositifs spatiaux répondant à des exigences techniques et mettant de côté les mémoires collectives des sociétés modernes.

L'esthétique urbaine est plus qu'un concept d'harmonie gérant les formes matérielles de la ville. Aussi, pour considérer l'esthétique de l'espace urbain public il faut en appeler à la philosophie :

La sensation de beauté ne doit pas être comme le résultat d'une perception, mais l'évaluation d'un objet, d'un espace public, d'un paysage ou d'une ville par celui qui le perçoit.

Chapitre 02 : Typologie et rôle des espaces publics urbains.

I - Les espaces publics urbains et leur contribution au développement

Introduction :

L'espace public urbain est souvent vu comme espace vide résiduel, ce qui reste entre les constructions, il est généralement négligé par rapport au cadre bâti.

Dans ce chapitre nous essayerons de donner les formes, l'usage et le rôle des espaces publics, le souci des urbanistes qui a surgi en force au cours de la deuxième moitié du siècle.

Nous avons exprimé le rôle d'espaces verts, mobiliers urbains, rues piétonnes, aires de jeux, animation urbaine⁷, lieux de rencontre etc.... comme éléments constructifs de l'espace de communication et d'échanges.

1- Rôles et fonctions des espaces urbains publics:

La conception des espaces urbains publics présente des caractéristiques communes d'un site à l'autre, du centre ancien à la périphérie moderne.

Elle amène toujours une réponse à une demande spécifique, une part d'imaginaire et l'utilisation de références et de savoir-faire techniques et architecturaux.

L'espace extérieur urbain exerce une fonction primordiale, il donne à vivre, il donne à voir, de lui répond l'image de marque de la ville.

Que l'image soit agressive, rebutante, ou simplement monotone, la perception de la ville est négative.

C'est le lieu de la circulation, de la communication, de la rencontre.

2. Rôles des espaces urbains publics:

Les espaces publics forgent l'âme de la ville, l'aménagement de ces espaces est l'affaire la plus vitale de la ville.

Espaces physiques

Espaces de communication

Espaces composites

Espaces de stratégies

Lieux de vie quotidienne

3. Les fonctions que doivent assurer les espaces urbains publics:

⁷ Animation urbaine l'espace de communication et d'échange

La satisfaction des besoins sensoriels et psychologique.

- Des espaces pour la sauvegarde de la qualité de vie
- L'espace vert facteur d'équilibre écologique
- Les espaces pour la beauté de la ville

4. La circulation urbaine :

La circulation urbaine est en effet le reflet de la structure de l'espace urbain, la plus importante et la plus ancienne.

Est sans doute de permettre la circulation des individus, la rue est le lieu de la circulation, de la communication et de rencontre.

L'une des caractéristiques de l'espace public est d'être irriguée par de multiples flux de circulation de nature diverse, d'intensité, à la fois diluée et hiérarchisée.

Conclusion :

L'intra-muros occupe une situation importante dans la ville de TEBESSA, mais ce centre pose aujourd'hui des problèmes énormes qui paralysent quelque opérations d'interventions et de réhabilitation.

Ce dernier intéresse de plus en plus les collectivités publiques comme mode de « fabriquer la ville sur la ville », sa pratique intégrant des thématiques relevant à la fois du social, de l'économique et l'urbain, le renouvellement urbain s'appuie sur les constats suivants: la finalité sociale, la préoccupation du développement économique et la prise en compte de la morphologie de la ville. Ces trois constats intégrant les différentes échelles territoriales de projet urbain et le long terme, en vue d'un développement urbain durable.

Dans ce cadre nous réfléchissons la remise en valeur de l'intra-muros qui caractérise par sa richesse et sa potentialité historique et archéologique, on propose des solutions pour revaloriser le centre ancien, réduire la dégradation massive des constructions, redonner sa place dans le fonctionnement urbain, réaménager et améliorer les espaces libres publics.

II – L’espace public urbain comme projet urbain :

-Introduction :

Le projet urbain est une notion qui a pris une part grandissante en France depuis une dizaine d’années, se précisant et se complexifiant tout à la fois .Un projet urbain est un cadre de pensée pour régénérer la ville au profit de ses habitants, Il est aussi un guide de l’action pour adapter la ville à la demande sociétale et jouer comme levier économique et social. Le projet urbain se traduit par des actions visibles et lisibles sur la ville, support d’usage et d’activités pour les citoyens : embellissement de l’espace public, renforcement de la centralité commerciale et ludique, nouveaux quartiers de qualité ou régénération de quartiers existants

Face à ce contexte le projet urbain est un message d’espoir. Il est l’expression de la volonté politique des élus de défendre les valeurs urbaines sans nostalgie ni passéisme, en prise sur la dynamique de leur époque le progrès et les attentes sociales..

1-Essai de définition :

Le projet urbain est une stratégie pensée et dessinée de la ville. Il est une expression architecturale et urbaine de mise en forme de la ville qui porte des enjeux sociaux, économique, urbains et territoriaux. Le projet urbain est toujours lié à un contexte et s’exprime de manières variées : schéma stratégique à grande échelle, politique d’espaces publics nouveaux quartiers et nouvelles centralités, régénération de quartiers en difficulté ...⁸

2- Les caractéristiques du projet urbain :

Dans ses «réflexions autour du projet urbain » En parlant de cette ambiguïté, Marcel Roncayolo⁹ dira qu’« en dépit de cette double dénomination de “projet” et d’ ”urbain”, la notion n’a jamais été totalement éclaircie, même si les points de vue ce sont affrontés. »¹⁰

Face à cette diversité des situations et des opérations, quelques constantes sont tout de même observées :

- Complexité et globalité : Recouvrant une multiplicité de sens (mot “valise” ou “fourre-tout”), le projet urbain révèle une certaine complexité empêchant d’en restituer la portée, mais par contre témoigne de son caractère global. En ce sens, il s’oppose à toute idée sectorielle de l’aménagement, ayant caractérisé notamment «les réseaux avec la création

⁸ Projets urbains en France – Frédérique de Gravelaine :P23

⁹ Urbaniste et géographe français

¹⁰ Marcel RONCAYOLO ; « *Lectures de villes ; Formes et temps* », p. 84.

d'effets de coupure très nets entre villes et parfois à l'intérieur d'une même ville avec toutes les difficultés que cela comporte. »¹¹

- Ouverture et interdisciplinarité : Le projet urbain ne produit pas des modèles, mais il propose des méthodes ouvertes à une interdisciplinarité apte à intégrer la diversité et la complexité urbaine. « Il ne peut donc être ni univoque ni fini...Il est une œuvre ouverte.»¹²

- Dynamique et flexibilité : Par sa démarche, le projet n'est pas une image figée, mais se conçoit et se concrétise par «...un processus non linéaire, dynamique, qui va et vient entre la formulation du problème et la formulation de la solution... »¹³ Des allers et des retours permanents sont ainsi nécessaires entre interventions ponctuelles et projet d'ensemble lesquels se nourrissent réciproquement.

- Opérationnalité et diversité : «Projet urbain non pas idée abstraite, non pas discours sur l'espace, mais projet physique, concret... »¹⁴ Il se traduit par des actions concrètes ayant un impact direct et visible sur la ville et sur le citoyen. Il peut prendre des formes diverses : « schéma stratégique à grande échelle, politique d'espaces publics, nouveaux quartiers et nouvelles centralités, régénération de quartiers en difficulté... »¹⁵- Médiation et négociation : Les termes sans cesse associés à la notion de projet urbain sont 'concertation' et 'négociation'. En effet, la ville est fabriquée grâce au « jeu d'une multiplicité d'acteurs qui contribuent à une mise en forme de ses espaces. C'est à l'intérieur de ce jeu que la négociation a lieu en permettant au projet urbain d'être modelé au fur et à mesure pour s'adapter aux demandes sociales ». ¹⁶

- Portée et limite : Se manifestant par une conscience accrue des impacts du présent sur le long terme, le projet urbain se fait souvent dans la longue durée.

Ceci multiplie les aléas : politiques, économiques ou autres, il s'avère donc indispensable de trouver comment le porter dans le temps.

¹¹ Patrizia INGALLINA,. 8-9.

¹² Bernard HUET ; Cité par Alain CHARRE,. pp. 10-11.

¹³ Socratis STRATIS ; «*La démarche de projet à l'échelle urbano-architecturale* » ; In *Mégalopole* n° 22 et dernier, 2001, p. 85.

¹⁴ Alain CHARRE,. p. 12.

¹⁵ Ariella MASBOUNGI ; « *Le projet urbain à la française* » ; In, *Projets urbains en France*.

¹⁶ Patrizia INGALLINA pp. 121-122.

3-Les démarches de projet urbain :

Le projet urbain est donc à la fois...

Un processus concerté... Le projet urbain est un ensemble de démarches visant à l'obtention d'un accord entre les différents acteurs, auxquelles peuvent participer toutes les parties prenantes (habitants, associations, propriétaires, administrations, élus, experts), et où sont définies les règles de la participation et les rôles de chacun (consultation, concertation, décision)

Un projet territorial... la ville est composée de « territoires » – le bâtiment, la rue, le quartier, la commune, l'agglomération – qui sont autant d'espaces de vie appropriés par leurs usagers. Le projet urbain devrait prendre en compte l'ensemble des enjeux de société pertinents à l'échelle du territoire concerné : enjeux de qualité du cadre de vie, mais aussi enjeux de convivialité, d'intégration, de vitalité économique.

Il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement... Le projet urbain est d'abord orienté vers la réalisation d'infrastructures : construction de logements, d'équipements collectifs, aménagements d'espaces publics, etc. La réalisation de ces « contenants » devrait en principe s'articuler étroitement avec des stratégies sociales et économiques, permettant de faire vivre les « contenus » : création d'entreprises et d'emplois, mesures d'intégration, de formation, d'animation, de solidarité, etc.

Sur un territoire urbain donné... Le projet urbain s'adresse à un lieu ou un territoire particulier, qui peut être une parcelle, un quartier, une commune ou une agglomération toute entière. Cela signifie la prise en compte et la valorisation d'une identité locale, la construction d'une vision commune pour le territoire, voire la mise en place d'institutions représentatives (associations de quartier, conseil d'agglomération...)

Intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme... Le projet urbain doit tenir compte à la fois des enjeux locaux, tels que la préservation du cadre de vie pour les populations locales, ainsi que des enjeux plus globaux tels que la construction de logements ou la réalisation de grands équipements. Il doit tenir compte de demandes contemporaines, mais anticiper aussi celles de demain. Pour cela, il doit prévoir la mutabilité des affectations et la modularité des usages.

En vue d'un développement urbain durable. Le projet urbain vise des mesures générant des plus-values à la fois dans le domaine social, environnemental et économique. Dans ce sens, il favorise les approches intersectorielles, s'adresse aux experts des différentes disciplines concernées, valorise les partenariats entre le public et le privé, entre le social et le spatial.

4-Les échelles du projet urbain :

Dans une étude intitulée « Eléments pour comprendre le projet urbain », Nicole Bachofen, en abordant le projet urbain et ses deux dimensions politique et spatiale, conclut que « l'intervention en un point de la ville sera d'autant plus pertinente qu'elle s'inscrira dans une stratégie globale ».¹⁷ Pour la construction ainsi de tout projet, elle met l'accent sur la pertinence de l'approche de deux échelles territoriales : celle de l'aire urbaine et celle des micro-territoires qui la composent. Les interrogations soulevées à ces deux niveaux sont différentes et les projets qui les concernent se font avec des logiques, des temporalités et des acteurs distincts.

L'échelle des micro-territoires par son niveau renvoie à des aspects tels que l'ancrage des individus dans leurs quartiers, les possibilités d'appropriation des espaces de proximité...alors que l'échelle de l'aire urbaine renvoie à des territoires plus vastes, où il s'agit des parcours, des repères, des réseaux, des rapports entre centre et périphérie, des relations des différents pôles entre eux...

Partant du constat que les deux échelles, depuis longtemps, ayant été envisagées selon des optiques séparées - d'une part, la planification à l'échelle des aires urbaines et d'autre part, le projet architectural à l'échelle des micro-territoires- une démarche visant à en penser l'articulation s'est avérée indispensable. Nicole Bachofen expose ainsi ce problème auquel s'est heurté la conception urbaine et parle de « chaînon manquant ». C'est exactement à ce niveau « intermédiaire »¹⁸ qu'apparaît l'opportunité du projet urbain...

Par ailleurs, « les échelles du projet urbain » sont traitées, par Patrizia Ingalina, en s'appuyant sur le constat «... que la notion de projet urbain est actuellement largement employée en planification où elle tend à se substituer à la notion de plan... »¹⁹ Pour en déduire que la question des échelles du projet urbain renvoie directement à celles de la planification, c'est-à-dire les niveaux où se décident les politiques d'aménagement.

¹⁷ Nicole BACHOFEN ; «*Eléments pour comprendre le projet urbain* », p.7.

¹⁸ Marcel Roncayolo reconnaît ainsi ce niveau : « ...le projet urbain d'aujourd'hui ne peut guère être identifié à une forme globale de la ville... C'est à des échelles intermédiaires que l'urbain se définirait à l'égard de l'architecture... », p. 85.

¹⁹ Patrizia INGALLINA, p. 20.

5 -La communication du projet et ses outils :

Pour mobiliser l'opinion publique et susciter le débat sur le projet, différentes actions sont menées. Des séminaires d'orientation et de décision, regroupant les partenaires publics et privés et les différents professionnels, constituent l'occasion pour échanger différents points de vue et mettre en place une construction progressive du projet. La communication du projet devient une nécessité : «... il ne faut pas, en effet, que ce projet paraisse imposé, mais qu'il montre une volonté de s'enraciner dans les réalités locales. »²⁰

Pour faire aboutir cette communication, le maître d'œuvre présente alors des hypothèses provisoires permettant aux différents partenaires de se positionner vis-à-vis des solutions apportées dans le cadre du projet. Des préfigurations sont établies, utilisant des techniques de représentation (du simple crayon au logiciel, en passant par la maquette) et visualisant tel ou tel choix d'organisation et de forme, dans le but de donner aux acteurs appelés à décider une réalité sur l'aspect du futur lieu.

Seulement, le projet urbain, étant d'une nature différente de celle du projet architectural, sa représentation constitue davantage un support de dialogue que de préfiguration de l'avenir. Ariella Masboungi précise encore : le dessin du projet urbain « évoque un futur non certain où il s'agira de tenter de tenir les fils conducteurs d'un projet, ce qui en fait l'ossature et l'essence tout en laissant le temps, les acteurs, les programmes, les négociations, faire leur œuvre dans le temps... L'image réaliste demeure souhaitable, mais en tant qu'illustration de l'un des devenir possibles afin de visualiser des concepts et des orientations.»²¹

Malgré qu'elle demeure une discipline peu explorée, l'expression graphique des projets urbains révèle une grande utilité pour :

- associer les acteurs à l'analyse du site et de la commande,
- débattre pour confronter des points de vue,
- mobiliser les forces existantes autour du projet et donner envie d'agir sur le lieu,
- communiquer le projet, sa démarche, ses références,
- préciser les principes, les moyens et les fins d'un aménagement...

²⁰ Patrizia INGALLINA, op. cit. p. 47.

²¹ Ariella MASBOUNGI ; « Représenter, c'est penser » ; «Plans et dessins ; L'expression graphique des projets urbains», p. 5-6.

Conclusion :

L'espace public urbain intéresse de plus en plus les collectivités publiques comme mode de "fabriquer la ville sur la ville". Sa pratique intégrant des thématiques relevant à la fois du social, de l'économique et de l'urbain, s'appuie sur un triple constat :

- une finalité sociale induite par la superposition de plus en plus accentuée des clivages sociaux et spatiaux,
- une préoccupation du développement économique induisant une revitalisation des sites dévalorisés
- et une prise en compte de la morphologie de la ville rendant nécessaire une gestion renouvelée de l'espace et des déplacements.

Les notions traditionnelles de plan et de planification sont progressivement remplacées par celles de développement urbain durable et de projet urbain. Le projet urbain présente plusieurs dimensions.

Le projet urbain est à la fois un processus concerté et un projet territorial : il consiste à définir et mettre en œuvre des mesures d'aménagement sur un territoire urbain donné, en partenariat avec tous les partenaires civils et institutionnels concernés, intégrant les différentes échelles territoriales et le long terme, en vue d'un développement urbain durable .

Chapitre 03 : Les tissus historiques et les centres anciens.

Identité, Sites culturels, Fierté, Valeurs, Avenir sont les ingrédients de la conservation des sites historiques urbains. Une ville sans passé et sans beauté n'est pas une ville ; c'est un lieu qui, certes, existe aujourd'hui mais qui peut disparaître demain. Enracinée dans son passé, la ville est le berceau d'un développement social, économique et humain. De plus, la reconstruction et la rénovation du patrimoine monumental bâti d'une cité détruite par des conflits en tout genre symbolise un espoir de renaissance. Elles redonnent aux habitants le sens de l'identité et de la continuité, fondements essentiels à tout effort de développement.....

Le patrimoine culturel au cœur du développement Francesco

Bandarin

Directeur du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO

I- Tissu historique :

- Introduction :

Les centres historiques, ces ensembles urbains, représentent les expressions matérielles de la diversité des sociétés à travers l'histoire et à travers le monde. Témoins du passé, reflets de l'identité culturelle des sociétés, mais rares, non reproductibles, ils sont aujourd'hui considérés comme un patrimoine qui nécessite d'être protégé pour les générations futures, mais aussi pour permettre le développement harmonieux des sociétés actuelles. Si pendant longtemps les centres historiques ont été délaissés car non adaptés aux exigences fonctionnelles et aux réalités sociales, considérés comme vieux, obsolètes, stigmatisés comme malsains, dénoncés comme insalubres, ils font aujourd'hui l'objet de toutes les attentions.

La nouvelle conscience patrimoniale, certes liée à des tendances nostalgiques qui idéalisent le passé, à un besoin de racines et d'identité dans un monde privilégiant la standardisation, engage les pouvoirs publics à mettre en œuvre des politiques de revitalisation, de réhabilitation, l'objectif étant de conserver, de revaloriser l'existant et de redorer l'image de ces quartiers désormais considérés comme des quartiers patrimoniaux.

Les raisons qui incitent à protéger les villes historiques sont également celles pour lesquelles des millions de touristes décident de les visiter chaque année.

Elles sont ainsi les cibles de plus en plus de touristes en quête de patrimoine, d'authenticité, d'identité, d'histoire.

Le renouvellement urbain, pratique de mutation de la ville sur elle-même, intéresse aussi les quartiers anciens? Y a-t-il une spécificité du renouvellement urbain en quartier ancien ?

1. La notion du centre historique :

Bernard Gauthiez²², dans son dictionnaire sur le vocabulaire et la morphologie des espaces urbains, définit ainsi le centre historique :

Quartier ancien d'une agglomération correspondant généralement à son étendue antérieurement à la révolution industrielle et au secteur où étaient regroupés les principaux édifices commerciaux, religieux et administratifs. Il est caractérisé souvent par des rues étroites, un parcellaire très morcelé,

« Est un contexte contient un monument historique ou un objet qui, comme l'indique le code du patrimoine, présente un intérêt public du point de vue de l'histoire ou de l'art et à ce titre bénéficie d'une protection juridique. »

Il est défini aussi comme étant un noyau habité d'une ville qui constitue un complexe lié à des moments particuliers de l'histoire, indépendamment à la référence au temps car il peut même se rapporter à des moments historiques récents¹¹⁹.

Revenons à l'affirmation de Giovannoni qui présente les principales caractéristiques de la ville historique

«La ville ancienne se caractérise par ses limites, la petite échelle des plaines et vides la lenteur de son mode de vie fait pour le piéton la solidarité dans la proximité de ses éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou de contextualité »

2-Les facteurs de définition de centre historique :²³

Le noyau historique est l'espace urbain le plus ancien dans une commune. Sa définition peut varier selon les cités et les pays. Par exemple, dans les villes médiévales, le noyau historique est celui compris généralement à l'intérieur du périmètre des anciennes murailles. Il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural de qualité.

²² Professeur des universités des lettres et civilisation

²³Cour de Marie Lessard, urbaniste et professeure titulaire, Institut d'urbanisme, Université de Montréal 22 janvier 2013 :P02-P03

La localisation du centre historique, ses frontières et sa superficie constituent un premier ensemble de facteurs contribuant à sa définition.

Localisation : le centre historique forme généralement le noyau de la ville et le point de rencontre de tous les axes structurants

Frontière : en matière de bordure et frontière il a plusieurs critères de délimitations : historiquement, naturellement, même liée au fonction propre à lui

-Superficie :

La taille du centre historique doit par ailleurs être considérée en relation avec celle de l'ensemble de l'agglomération

3. Centres anciens :

Tissus urbains vivants, porteurs de multiples enjeux, les centres et quartiers anciens font ces dernières décennies l'objet d'une attention soutenue, aussi bien par les associations que par les pouvoirs publics, visant à promouvoir des évolutions positives. Arriver à concrétiser un tel objectif, impose cependant d'analyser leurs spécificités et identifier leurs forces et leurs faiblesses.

4. Caractéristiques des centres anciens :

Les spécificités propres aux centres quartiers anciens sont résumées par Françoise Choay²⁴ de la manière suivante : « *la ville ancienne est caractérisée par ses limites, la lenteur de son rythme de vie, la petite échelle des pleins et des vides qui forment son tissu, la solidarité dans la proximité des éléments de son bâti dont aucun n'est doté d'autonomie mais dont chacun se trouve par rapport aux autres dans une relation d'articulation ou dit autrement de contextualité...* »

Les tissus urbains anciens constituent de véritables noyaux primitifs. Ils sont les racines profondes sur lesquelles se sont greffées les villes contemporaines. Par leur rapport presque charnel au sous-sol, par le passé qu'ils racontent au fil de leurs rues ou de leurs pierres, ils font partie de cet héritage commun, espace originel qu'il faut savoir respecter, sans pour autant le muséifier ou le figer dans son évolution. Les facteurs physiques, géographiques, ont souvent guidé leur implantation, sous

²⁴ Historienne des théories et des formes urbaines

Différentes formes : sites stratégiques, parfois fortifiés ou villes d'échanges en bord de fleuve ou de mer. Chacun d'entre eux est unique, indissociable de sa situation et de son histoire spécifique, prestigieuse ou plus modeste. La plupart des centres anciens sont caractérisés par une forte densité du bâti, aligné le long des rues et autour des places et monuments. Les terrains généralement de nature juridique privée, s'organisent selon un parcellaire irrégulier et serré, et gardent une grande permanence dans le temps .

5. Les espaces publics dans les centres historiques :

Cette réflexion d'Henri Lefebvre datant de plus de trente ans, est toujours d'actualité :

« ...le phénomène urbain aujourd'hui étonne par son énormité, sa complexité déborde les moyens de la connaissance et les instruments de l'action pratique... »²⁵ L'expansion des zones urbanisées a donné lieu à la multiplication, à la spécialisation et à la hiérarchisation des pôles. Plus grandes sont devenues les villes actuellement, et plus lisible est en leur sein l'opposition entre le centre et la périphérie. Celle-ci évoque la banlieue en crise, avec ses zones appelées suburbaines ou périurbaines, qui sont étalées, hétérogènes et fragmentées.

On remarque aussi la dévalorisation symbolique des centres anciens. La question de leur survie et de leur revitalisation représente un enjeu important pour plusieurs agglomérations. Cette dévalorisation a un impact sur leur développement ainsi que sur leur valeur foncière et sur les investissements que l'on retrouve dans ces secteurs.

Face à cette situation de crise, la nouvelle problématique posée, souligne l'ampleur du phénomène urbain, sa complexité et la nécessité d'en maîtriser les effets :

- **Physiques** : villes diffuses, déconnexions spatiales, discontinuités, ruptures de la Qualité résidentielle...

- **Economiques** : spécialisations fonctionnelles, zonage, consommation irréversible d'espace et de potentiel agricole...

- **Sociaux** : ségrégations résidentielles, replis communautaires, formation durable de poches de pauvreté...

- **Environnementaux** : pollutions et nuisances de différentes natures, destruction et mitage des milieux naturels souvent fragiles...

²⁵ Sociologue, géographe et philosophe

- Et politiques : dispersion et foisonnement des acteurs de la gestion et de la régulation urbaine.

Pour cela un nouveau régime d'urbanisation s'est mis progressivement en place dans beaucoup de pays depuis environ trois décennies. Il se caractérise par un processus favorisant le renouvellement des tissus urbains à leur étalement

Conclusion :

Les centres villes forment un patrimoine urbain. Ils jouent toujours dans les villes un rôle non seulement symbolique, mais aussi social, économique et culturel, comme lieux de mixité, d'échanges et d'animation commerciale et culturelle.

Au cours de leur évolution pendant les siècles derniers, les centre-ville ont affronté de nombreux défis, ce qu'ils continueront de faire. Le rôle du centre-ville comme foyer de la vie de société a constamment été remis en question. Maintes forces économiques et maintes rivalités de l'urbanisation sont venues éroder le dynamisme de ce cœur traditionnel communautaire.

Les centres villes, nourris par l'épaisseur historique et du contexte affectif des lieux, ont pu garder leur suprématie, car ils sont vécus comme l'espace par excellence de l'urbanité. La question de leur vitalité est au cœur des évolutions urbaines modernes et des modes de vie qui leur sont associés par rapport aux facteurs de définition d'un centre historique à la fois respectueux de sa valeur patrimoniale et intégré à la vie urbaine contemporaine,

- Une localisation excentrique accentuée par des barrières
- Un petit territoire
- Une centralité traditionnelle réduite aux dimensions politico-administratives mais heureusement supportée par une nouvelle centralité culturelle
- Une fonction résidentielle en croissance mais peu de services et équipements locaux
- Une présence touristique accrue et souvent en conflit avec le quartier comme milieu de vie et avec sa valeur patrimoniale
- Et en contrepartie, une valorisation collective de la morphologie urbaine, des espaces publics et de l'architecture.

L'intramuros de Tébessa peut-il être à la fois une place d'affaires, un lieu culturel remarquable, un milieu de vie, un site touristique majeur et un ensemble patrimonial exceptionnel ?

II- présentation de l'aire d'étude :

-Introduction :

L'ambition de cette deuxième partie de notre étude consiste à mettre en relief le panorama le plus large mais aussi le plus fouillé du centre-ville de Tébessa et son territoire, appréhendés dans leurs mutations multiples qui les façonnent sous leurs différentes dimensions : géographiques, historiques, socioéconomiques, urbanistiques... et architecturales. Le phénomène urbain tendant à la complexité et la démesure, cette ambition est certes difficile à atteindre, mais demeure d'une grande nécessité. Partir de l'existant et comprendre les lieux forment une étape incontournable pour la construction de toute vision prospective d'une ville ou d'un morceau de ville. Aussi, en tenant compte de la pluralité des dynamiques, il devient évident que chaque ville ou morceau de ville se singularise.

En se penchant de près, sur notre cas d'étude - le centre-ville de Tébessa et son territoire – il s'agit : non seulement de préparer une assise indispensable pour la mise en forme d'une alternative capable de dépasser l'état de déclin caractérisant qui est la marque visible du centre-ville de Tébessa, mais aussi de contribuer au renouvellement sinon, du moins, à l'enrichissement de la problématique de notre aire d'étude, où la question urbaine reste peu abordée par les milieux intellectuels.

1-Approche globale de la ville et son territoire :

1-1-Données générales : éléments de géographie :

la ville de Tébessa occupe une position stratégique à l'extrême Est de l'Algérie, c'est une ville carrefour à la frontière du désert et de la Tunisie, aboutissement de voies de circulation importantes et constitue un point de transit entre l'intérieur et l'extérieur du pays d'une part et entre le Tell et le Sahara d'autre part.

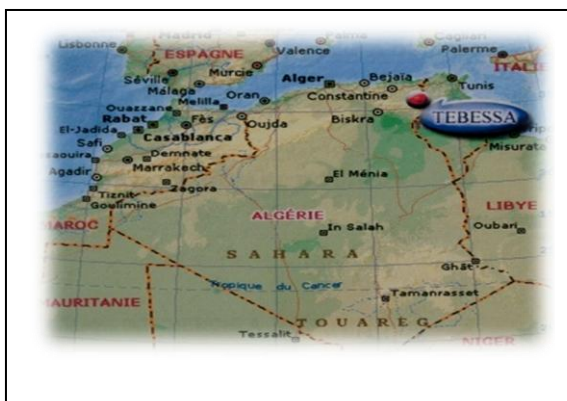


Fig.12: Situation de la ville par rapport à l'Algérie

Source : encartât

2-1-1 Le relief :

La wilaya de Tébessa qui occupe une superficie de 13.878 Km² elle se situe au nord Est du pays, elle fait partie de l'immense étendue steppique du pays elle est limitée :

- *Au nord par la wilaya de Souk-Ahras.
- *A l'ouest par la wilaya d'Oum El-Bouaghi et Khnchela.
- *Au sud par la wilaya d'el Oued.
- *A l'est, sur 297 Kms de frontières, par la Tunisie.



Fig.13: situation géographique

Source : encartât

2-1-2 Situation astronomique:

Elle se situe à une longitude de 8,7°est, et une latitude de 35,24° nord.

2-1-3 Situation administrative :

La configuration territoriale et l'organisation administrative ont subi depuis 1974, date de promotion de Tébessa au rang de wilaya, des restructurations et des corrections Successives, encadrées par douze (12) daïras, elle compte 28 communes dont dix(10)frontalières.

04 communes urbaines: Tébessa – Bir el Ater – Cheria – Ouenza

07communes semi urbaines : El Aouinet - El Hammamet - El Kouif - Boukhadra – Morsott - El Oglâ , El Ma Labiod

05 communes –semi- Rurales : Bekkaria – Negurine – Bir Mokadem – El Meridj – Oum Ali

12 communes rurales: Stah-Guentis – El Mazraa – Bedjen – thelidjan – Gourigueur – Farkane - El Oglâ El Malha - Saf saf El Ousra - Boulhaf Dyr – El houijbet - Bir D’heb - Ain Zarga.



Figure14: situation administrative

Source : encartât

2-2 le milieu naturel :²⁶

Le milieu naturel de Tébessa se compose de régions principales :

a- **Le plateau de l'Atlas :** Cette région est caractérisée par ses terres fertiles, ce qui a incité à les consacrer à l'agriculture. Le plateau de l'Atlas s'étend au nord de la wilaya et atteint les 800 mètres au-dessus du niveau de la mer.

b- **la Steppe :** Les steppes de Tébessa possèdent des caractéristiques pastorales qui ont favorisé l'élevage au vu de développement de l'alfa. Cette région occupe la partie sud de la wilaya.

c- **La région montagneuse :** Elle s'étend entre les steppes et le plateau de l'atlas, formant ainsi une limite naturelle entre les deux parties. Les monts de Tébessa un allongement de la chaîne des Aurès, par la région connue sous l'appellation des Aurès N'memcha. Son altitude varie de 1500 à 1800 mètres.

²⁶ Fragrance du patrimoine et des arts.Tébessa.P15.

2-3. Le Climat : ²⁷

Divers facteurs naturels interviennent dans la définition du climat de la wilaya de Tébessa. Ainsi, outre l'étendue de sa superficie s'allongeant entre régions telliennes au nord et sahariennes au sud, elle se situe à 900 mètres au-dessus du niveau de la mer, tandis que l'altitude moyenne de ses montagnes atteint les 1286m. L'ambivalence de ces données l'a dotée d'un climat continental, se caractérisant par la chaleur et la sécheresse en été, et le froid en hivers avec une pluviométrie importante, ses sommets se voient parfois même couverts de neige.

2-4. Hydrographie:

La wilaya de Tébessa, chevauche également sur deux grands systèmes hydrographiques.

- Le bassin versant de l'Oued Medjerdah, lui-même subdivisé en 04 sous bassin versants couvrant la partie Nord de Wilaya. L'écoulement y est exoréique assuré par une multitude de cours d'eau dont les plus importants sont: Oued Mellégue, Oued Chabro, Oued Serdiess, Oued Ksob, Oued El-Kebir. etc.

- Le bassin versant de l'Oued Melghir qui couvre la partie Sud de la wilaya. L'écoulement y est endoréique, il est drainé par Oued Cheria, Oued Helail, Oued Mechra, Oued Safsaf, Oued Gheznet, Oued Djarech, Oued serdiss, qui aboutissent et alimentent les zones d'épandages situées au sud.

2-5. La Population :

- Evaluée à 648.703 habitants au RGPH 2008, la population totale De la wilaya est estimée au 31/12/2012 à 694 289 Hab, avec une Densité Moyenne de l'ordre de 49 Hab/ Km².

- La distribution du peuplement à travers le Territoire, régie par la conjugaison Les facteurs physiques, Climatiques et socioéconomiques, laisse apparaitre trois (03) Zones de peuplement très Distinct.

- Zone à forte densité (150 Hab /Km²) située au nord et concerne 12 communes avec 60% de la population totale établie sur une superficie équivalente 19% du territoire.

- Zone à faible densité (32 Hab/ Km²) localisée au centre et regroupe 14 communes steppiques avec 37% de la population totale établie sur une superficie équivalente 62% de la superficie totale.

²⁷ Fragrance du patrimoine et des arts.Tébessa.P15.

• Zone à très faible densité (04 Hab /Km²) représentée seulement par 02 communes sahariennes (Négrine et Ferkane) avec 1.7% seulement de la population établie sur 18.6% du territoire.

• Quant à la structure de la population selon le sexe, elle est dans l'ensemble équilibrée, tandis que la structure selon l'âge dégage une forte proportion de jeunes de moins de 25 ans (52%).

2-6. La Vocation de la wilaya :

La wilaya a une double vocation Agro-pastorale Industrielle à Prédominance minière.

La superficie et la localisation de la wilaya lui confèrent la particularité de zone frontalière (10 communes), d'échange et de liaisons.

Elle recèle par ailleurs des potentialités touristiques basée sur l'existence des sites historique et logiques qui méritent d'être développées.

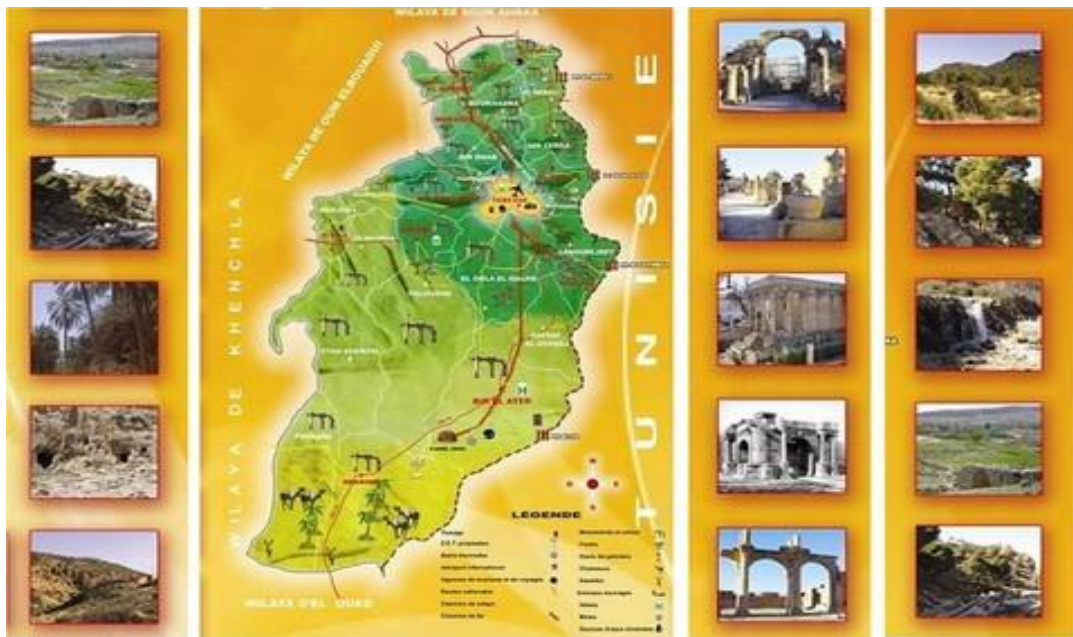


Fig15 : Potentialité touristique paysagère et architectural
Source : revus investissement in Alegria

3. Historique :²⁸

Entre Thevet d'hier, Tébessa d'aujourd'hui malgré l'infime différence entre les deux nom il ya de longues années d'histoire de grands récits d'immortalité et d'éternelles senteurs d'événements et chefs d'œuvre ;cette authentique wilaya a tissé l'étoffe de son histoire depuis des temps lointain , de l'âge de la pierre en passant par les civilisations les plus répandues dans le bassins méditerranéen et jusqu'aux époque moderne et leur influence sur le monde, évoqué l'histoire de Tébessa est d'un intérêt certain , et une curiosité justifiée dans la 'une découverte de la vie d'une cité dont le moine que l'on puisse dire , est qu'elle est le parfum des civilisations , la citadelle des cultures et la terre du patrimoine et des arts

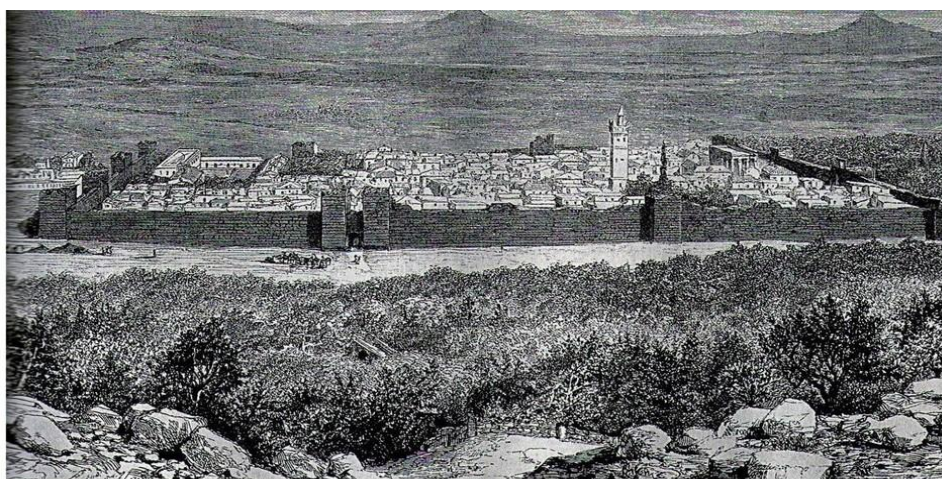


Fig16 : restitution de la ville de Tébessa.
Source : musée régional de Tébessa.

Préhistoire:

La vie humaine a connu ses première pulsation à Tébessa environ 120.000 ans avant notre ère en raison des caractéristique naturelles qui ont favorisé la présence de l'homme en son sein et l'accommodement des conditions de sa vie trois période se succèdent dans la période préhistorique Achilienne suivie de l'atérienne puis de celle capsienne les archéologues ont découvert plusieurs objets témoignant de ces périodes tel que : outils de pierre de la région d'EL AOUNET les galet travaillés et pointus a BIR EL ATER des gastéropode ,des cendres et des ossement calciné , mais parallèlement a l'apparition du travail de la pierre à Tébessa les

²⁸ Commissariat du festival culturel local des arts et des cultures populaire de la wilaya de Tébessa.P19-P32.

Après elle fut gouvernée par Vespasien puis elle prospéra plus encore sous Claude elle connut ensuite le règne successif de Narva et Trajan Tébessa connut enfin à cette époque son apogée dans toutes les domaines architectural agricole et militaire et devint le grenier des différentes richesses grains amandes raisin olives et laines

Adrien créa plusieurs huileries, la ville est dotée aussi d'un réseau routier la reliant aux principaux centres romains, en plus les bains public et les réseaux d'eau potable et d'assainissement

La ville devient colonie sous Septime Sévère et Caracalla, avec la construction de théâtre les sept aqueducs de oued zaarour l'arc de triomphe les temples le forum les bains ornée de mosaïque Thevest est le point de départ d'une dizaine de routes qui rayonnent dans



Fig 18 : la porte de Caracalla.
Source : musée régional de Tébessa.

toutes les directions.

Sous les Gordiens, la ville est saccagée par les Maures. A la fin du 3eme siècle, Thévest vit sa dernière période de paix avant les troubles dus à l'apparition du christianisme et qui vont ensanglanter le pays.

En 313, la première église chrétienne est fondée et Constantin relève en partie les ruines. Après les luttes entre chrétiens et donatistes, Théodore déclare le christianisme religion officielle en 385, c'est alors que s'érige la plus importante basilique de la chrétienté africaine



Fig. 19 : la basilique romaine.
Source : musée régional de Tébessa.

Occupation vandale et byzantine :

La communauté chrétienne subsistera sous la domination des vandales qui s'installent en Numidie au 5eme siècle. Certains aspects de la vie romaine sont conservés mais la ville déperit lentement, mutilée fréquemment par des incursions maures qui incitent les habitants à se fortifier. De cette période datent les nombreuses tours éparses que l'on trouve à Tébessa.

Sous Helderic la cité est saccagée, les vandales désunis sont chassés par un général Dejustinian Bélisaire, qui réorganise l'Afrique ainsi que son successeur Salomon arrivé en 538 et qui relève les ruines accumulées par les berbères. Ce second fondateur de Thévest fait construire une citadelle byzantine qui formera le noyau de la ville contemporaine, mais les maures commencent à se soulever, la ville s'entoure d'une deuxième enceinte,

L'histoire de Tébessa devient confuse jusqu'à l'invasion arabe en 647 et le pays ne se relèvera plus.

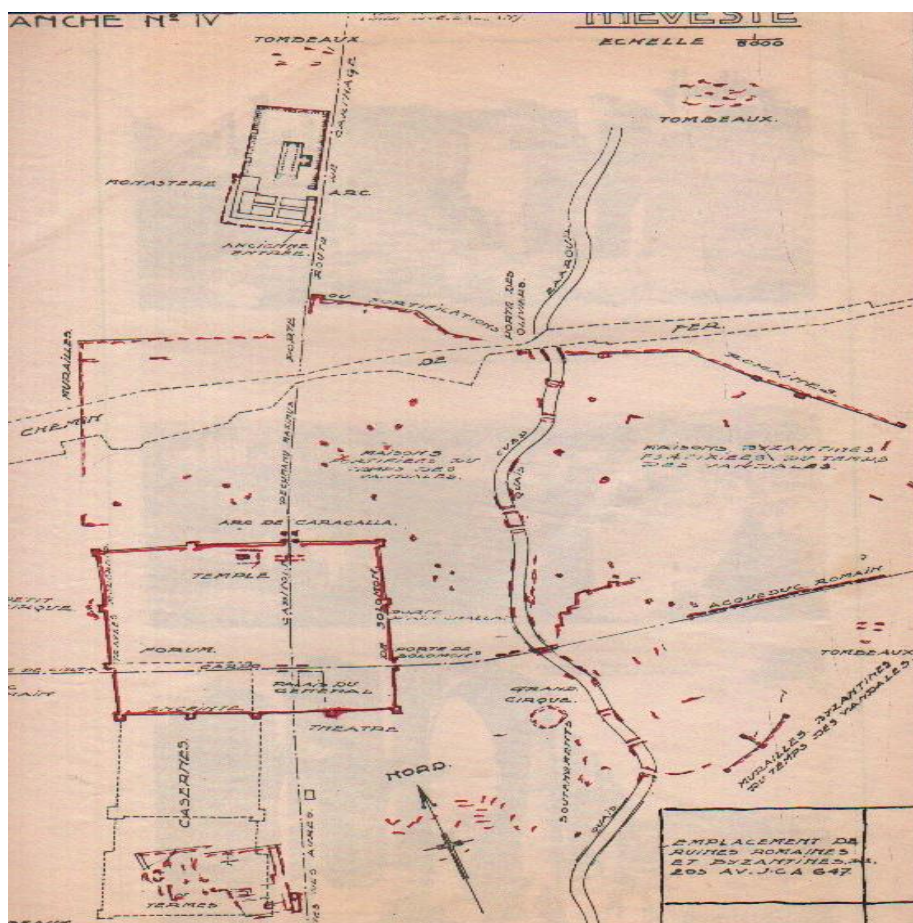


Fig. 20 : l'occupation byzantine..
Source : musée régional de Tébessa.

Occupation musulmane :

Les berbères luttèrent contre la conquête musulmane qui n'était pour eux au début qu'une invasion de plus mais la connaissance du message de l'islam finit par les convaincre de l'embrasser. Les musulmans pénètrent à Tébessa au 7^{ème} siècle après J.C, après le siège de la ville où les chrétiens se retranchaient. La Thevest romaine devient la Tébessa.

Musulmane, après une courte domination berbère, sous la prophétesse Kahina, les arabes restent vainqueurs au début du 8^{ème} siècle. Le pays va alors faire partie successivement de l'empire des Khalifes, de l'Etat des Arlébites et des Fatimides à la chute desquels le peuple berbère reprend son autonomie.

L'époque ottomane :

Le pouvoir ottoman s'installe à Tébessa en l'an 1574. Tébessa passe sous la souveraineté des turcs jusqu'à l'arrivée des français.



Fig. 21 : mosquée el Atiq.
Source : musée régional de Tébessa.

L'époque française :

Après 1842 les français avaient essayé de prendre la ville, mais l'occupation ne devient définitive qu'en 1851 et après une période d'organisation. Durant l'époque française, la ville s'est beaucoup agrandie, le centre à l'intérieur. Des remparts est réorganisé, le Cours est une route autour du centre et la trame ancienne des rues est respectée en grande partie, la construction de la caserne militaire au sud du fort byzantin bien que la plupart des maisons sont remplacées par des constructions coloniales mélangées partiellement avec des maisons de type traditionnel arabo – musulman avec cours à l'intérieur.

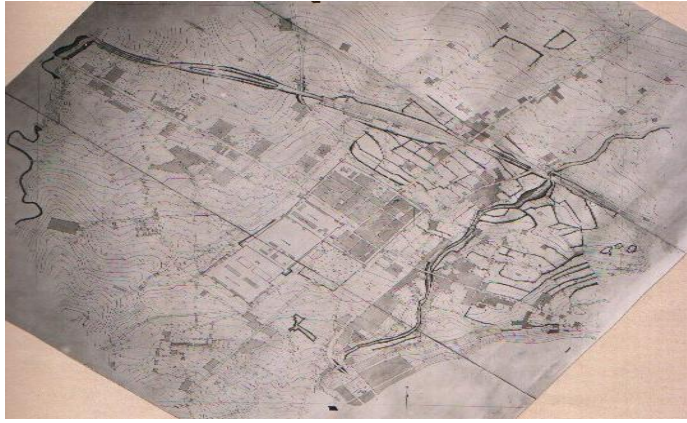


Fig. 22 : Carte de Tébessa en 1931

Source : musée régional de Tébessa.



fig. 23 : la placette de 1^{er} Novembre

Source : musée régional de Tébessa.

Dès l'indépendance, Tébessa a connu une urbanisation accélérée et la construction des grands ensembles d'habitats (zones d'habitats urbaines nouvelles - ZHUN-) pour faire face à l'exode rural d'une part et l'augmentation de la population d'autre part. Actuellement, TEBESSA demeure l'une des villes importantes du pays avec un noyau ancien qui souffre de dysfonctionnements divers.

Conclusion :

C'est une vielle ville et éternelle cité ou se trouve un temple dont on ne peut différencier les pierre , même si l'on y plantait une épingle je n'y ai trouvé d'issue , a l'intérieur se trouve des caves les unes au-dessus des autre , des maisons sous terre et plusieurs tours la vue y est splendide mais la seul partie habité à présent est son palais qui est une magnifique forteresse la ville de Tébessa possède une multitude de vergers et des fruits exotiques ou les amandes abondent au point d'en devenir l'exemple en Ifriqiya

OYOUN AL ISTIBCAR²⁹

²⁹ Est un hadith collection par le célèbre abu jafar mohammed

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE SPATIALE ET SOCIO-ECONOMIQUE DU CENTRE VILLE DE TEBESSA

Chapitre 01 : APPROCHE GLOBALE DE LA VILLE

Introduction :

L'intervention sur une ville ou bien un morceau de ville, présente une certaine complexité. Cette dernière réside dans le fait que pour cerner un territoire, concerné par une telle entreprise, il faut l'appréhender sous toutes ses facettes : le contexte économique, social et spatial. Réaliser un projet urbain exige, comme déjà recommandé, la définition des échelons pertinents permettant cette appréhension. A travers ce chapitre, nous tenterons de faire un constat sur le secteur étudié du centre historique de Tébessa, ainsi les questions qui animent ce chapitre seraient:

- Quels sont les déterminants qui marquent le centre historique de Tébessa
- Le secteur étudié, quel état ? Quelle situation ?

I-Analyse thématique pluridisciplinaire :

1. Délimitation d'aire d'étude :

1-1. Critère de délimitation :

Centralité :

La tradition urbaine en Algérie nous a légué un patrimoine historique qui constitue le plus souvent le symbole de la centralité dans nos villes. Le dynamisme commerçant et le symbolisme de quelques édifices ou de compositions urbaines du domaine public renforcent cette image du centre, point de concours d'une expression humaine collective très intense et de phénomènes d'utilisation du sol qui évoquent le Processus organique Les principaux éléments de lecture du centre-ville, tels que l'évolution historique l'a modelé jusqu'à nos jours, peuvent être résumés à partir de trois approches

L'intra-muros :

L'aire d'intervention possède une richesse historique car elle raconte une variété de période historique en plus que cette dernière est lisible et bien déterminé par les remparts qui les entourent représente un point d'appel et de repère car c'est le premier noyau de la ville marque une grande attractivité et une forte concentration économique et administrative



Fig. 26 : : les limite du périmètre d'intervention
 Source : élaborer par l'auteur.

Importance du site:

On a choisi ce site parce qu'il a des caractéristiques principales qui lui permet d'occuper un rôle très intéressant : D' une part, il consiste un point de repère et d'appel ou les gens peuvent se rejoindre D' autre part, il se présente comme une façade urbaine qui reflète l'empreinte architecturale de la ville à cause de la richesse de son tissu urbaine.

*Ainsi, c'est le site le plus proche par rapport à n'important qu'elle point dans la ville

*Aussi, il contient des diverses commodités administratives et commerciales

*Il comporte des monuments archéologiques qui racontent l'authenticité du site et de la ville ce qui le rend comme un musée ouvert sur la willaya.

2-population :

Le diagnostic de la population est basé sur les données des deux derniers recensements réalisés par l'office national des statistiques (ONS) en 1998et 2008 :

2-1-Evolution de la population :

Les années	Nbr de population	Nbr de masculin	Nbr de féminin	Taux d'accroissement naturel
------------	-------------------	-----------------	----------------	------------------------------

1998	924	471	453	2.64
2008	1332	676	656	1.7

Tableau 01 : Evolution de la population de l'intra-muros / wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008

Source : D.P.A.T .de Tébessa

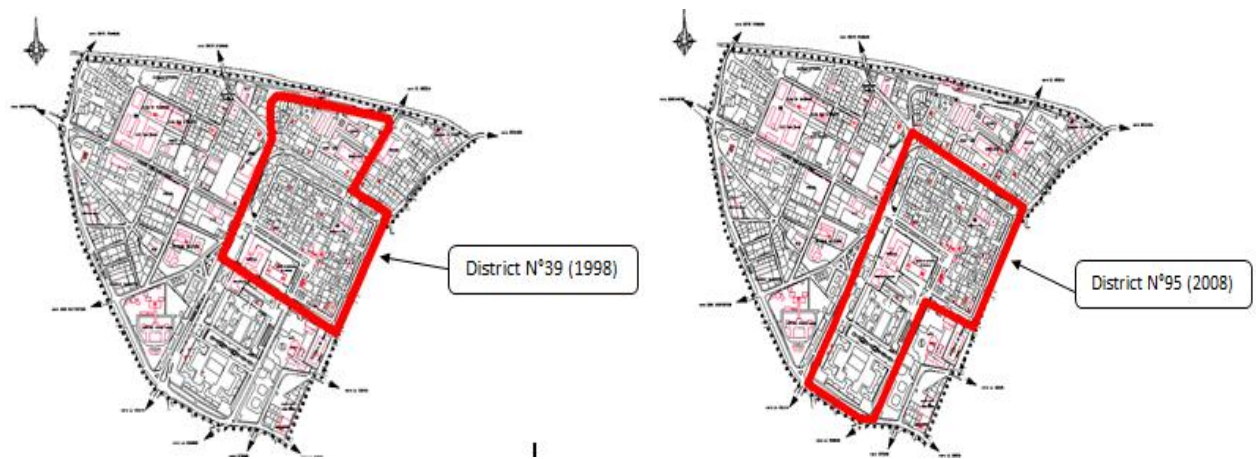
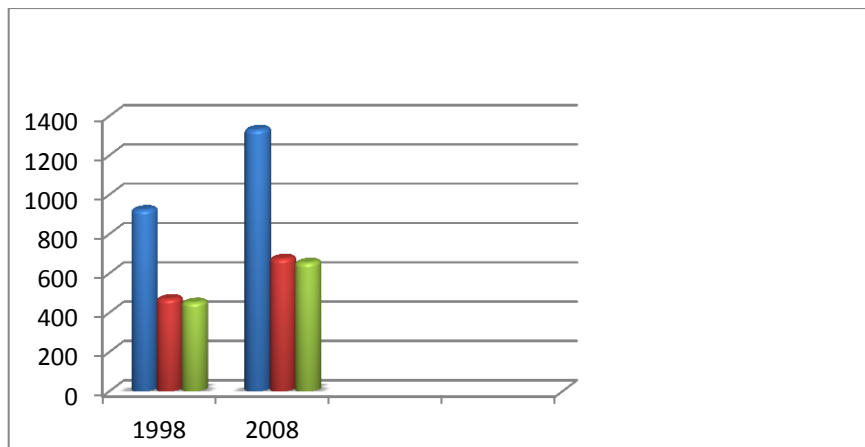
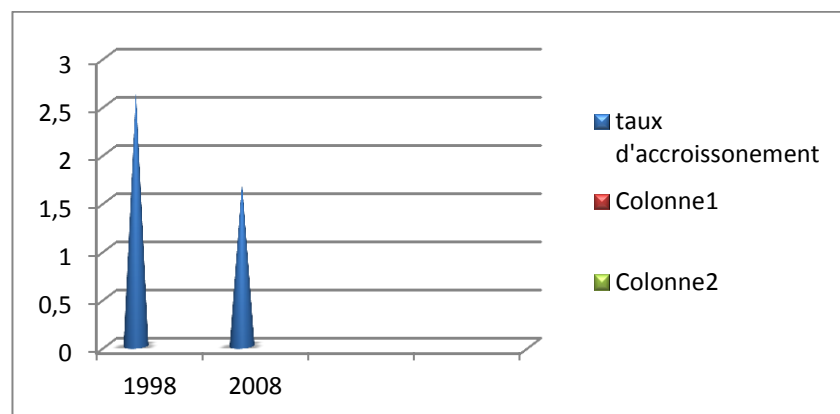


Fig. 27 . 18: Le découpage des districts de P.O.S N°01 (1998-2008)



Graphe n°01 : l'évolution de la population de l'intra-muros /wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008.

Source : élaboré par l'auteur



Graphe n°02 : le taux d'accroissement naturel de population de l'intra-muros /wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008.

Source : élaboré par l'auteur

On remarque que le nombre de population est diminué selon les statistiques de population de l'intra-muros entre 1998 jusqu'à 2008,

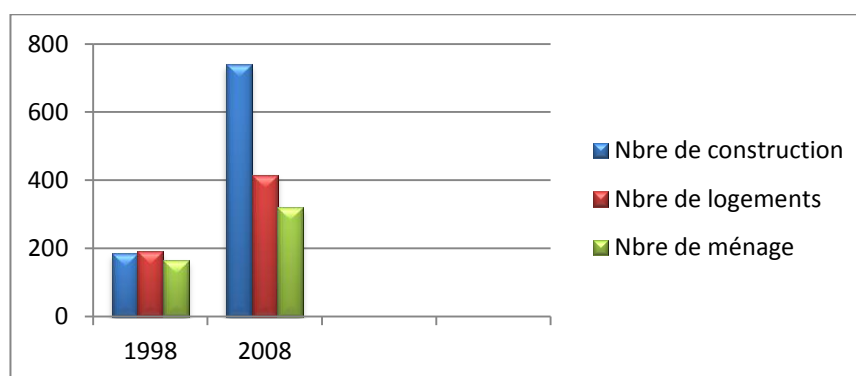
3-Habitat :

Le diagnostic de l'habitat est basé sur les données des deux derniers recensements réalisés par l'office national des statistiques (ONS) en 1998 et 2008 :

Les années	Nbr de construction	Nbr de logements	Nbr de ménage
1998	185	191	165
2008	740	416	321

Tableau 02 : Evolution de logements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008.

Source : D.P.A.T .de Tébessa



Graphe n°03 : le Nombre de logements de l'intra-muros /wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008

Source : élaboré par l'auteur

3-1- les types de logements :

Le diagnostic de type de logement devrait préciser les conditions d'intégration de quartier avec l'entourage de la ville et les relations et contraintes de site qui en résultent, enfin les objectifs d'aménagement qu'ils peuvent satisfaire, et les types d'intervention qui en découlent.

Les types d'habitat existants au niveau du centre-ville sont les suivants :

- *L'habitat individuel colonial* : Ce type d'habitat est le plus dominant. Il occupe de grandes parcelles sur rue. Les constructions se présentent en un logement d'un ou deux niveaux. Il est caractérisé par une organisation extravertie des espaces, L'ornementation des façades, la toiture en pente et la présence d'une cour à l'arrière façade ou des jardins latéraux.

- *L'habitat individuel arabe* : Ce type d'habitat occupe de petites parcelles où l'accès se fait soit par la rue qui limite l'îlot soit par des impasses, cas des parcelles enclavées. Les constructions sont en général à un seul niveau. Elles se caractérisent par une organisation introvertie des espaces autour d'une cour centrale. Les façades

- *L'habitat individuel récent* : Ce type d'habitat regroupe les constructions récentes réalisées soit dans le cadre des rénovations ponctuelles de constructions vétustes, soit des constructions réalisées sur des parcelles libres. Elles se caractérisent par un aspect architectural sans références culturelles, créant une rupture avec le bâti existant.



Fig. 28 : les types de logements de l'intramuros

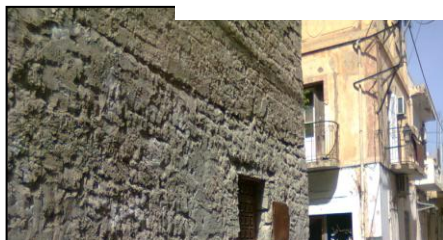


Fig. 29 logements arabe traditionnel et récent dans l'intramuros

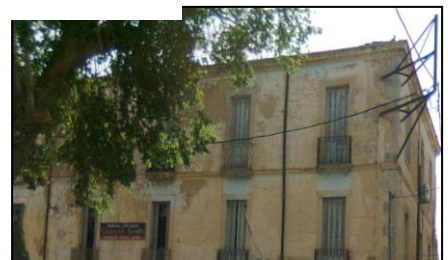


Fig. .30 31: logements colonial dans l'intramuros.



l'intramuros se compose d'un seul type de logement qui varie dans la hauteur varie entre RDC jusqu'à R+2 avec 3 styles marquant: traditionnel colonial contemporain.

3-2- Qualité des logements :

Dans ce contexte on peut diviser ce titre en 02 parties :

1- le nombre des logements occupé et non occupé.

2- l'état physique des logements

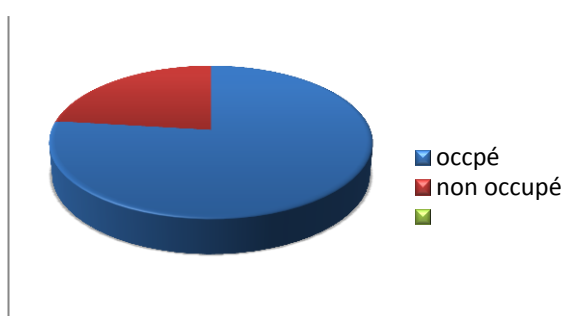
3-2-1- le nombre des logements :

Le diagnostic de nombre des logements est basé sur les données de rapport de la 1^{er} phase de plan d'occupation du sol N°01 de la commune de Tébessa :

Logements	Occupé	Non occupé	Totale
Nombre	363	109	472

Tableau 03 : le nombre des logements (occupé –non occupé) de l'intra-muros / commune de Tébessa

Source : rapport de 1^{er} phase de P.O.S N°01 de la commune de Tébessa



Graphique n°04 : nombre des logements (occupé –non occupé) de l'intra-muros / commune de Tébessa.

Source : élaboré par l'auteur

La majorité d'habitat de notre site est un habitat individuel notamment quelque habitat collectif. Mais l'habitat individuel occupe une bonne partie dans l'intra-muros caractérisé par le style colonial et le plan en damier et quelque maisons au S-E.

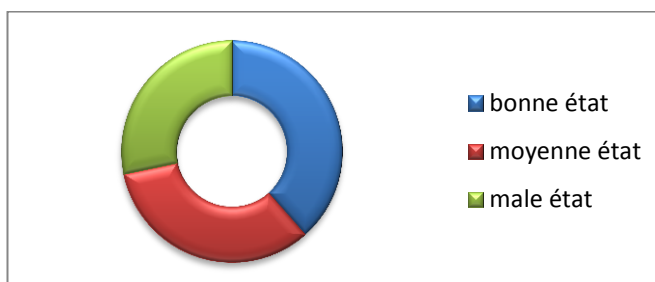
3-2-2- l'état physique des logements :

Le diagnostic de l'état des logements est basé sur les données de rapport de la 1^{er} phase de plan d'occupation du sol N°01 de la commune de Tébessa :

Logements	Bonne état	Moyenne état	Male état
%	9.52	8.23	7

Tableau 04 : l'état physique des logements de l'intra-muros / commune de Tébessa.

Source : rapport de 1^{er} phase de P.O.S N°01 de la commune de Tébessa.



Grphe n°05 : l'état physique des logements de l'intra-muros / commune de Tébessa.

Source : élaboré par l'auteur



Fig. 32: l'état physique dégradé au niveau des logements de l'intramuros

On peut citer quelque désordre posé au niveau de logement de l'intramuros :

- vieillesse naturelle de construction
- la dégradation agressive au niveau des logements
- Manque d'entretien et la prise en charge
- Changement d'activité

On remarque que la majorité des constructions sont en mauvais état par rapport (au matériau de construction, à la structure et à la texture) qui sont situés à l'intra-muros (style colonial).

5-Equipement :

Les équipements (économiques, scolaires, sanitaires, administratifs, ...), il semble que le niveau d'équipements répond de manière satisfaisante aux besoins de la population. Les questions du commerce et de l'emploi, comme déjà signalé précédemment, se proposent en termes d'une économie informelle dominante et commandent au marché local de l'emploi.

Equipement	Surface (m²)
Hotel Victoria	155.03
Hotel El Dyr	277.29
CPA	240.68
Hotel Majestic	349.61
Dortoir Assalam	144.17

Maison Alrabita	63.29
Siège de	150.69
Mosquée el atiq	1127,8
Air Algérie	161.15
Siège BADR	135.00
Bibliothèque Cheikh larbi Tebessi	717,15
Temple de minerve (musée archéologique)	492, 86
L'église (musée national)	50,18
Hospital	6001,46
Siège de la circonscription archéologique	479,73

Tableau 05 : les différents équipements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa.

Source : le rapport de POS N°01.de Tébessa



Fig. 33 : les différents équipements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa.

équipements	Nombre	(%)	Surface (m ²)	(%)
administratif	17	41.5	22184.58	59.06
Financier	06	14.6	812.35	2.16
Educatif	02	4.9	4033.31	10.74
Touristique	06	14.6	1438.05	3.83
Commerciale	02	4.9	602.24	1.60
Sanitaire	02	4.9	6045.85	16.10
religieux	04	9.7	2380.08	6.34

Loisirs	02	2.4	63.92	0.17
Somme	85	100	37559.35	100

Tableau 06 : recensement des équipements de l'intramuros / commune de Tébessa.

Source : le rapport de POS N°01.de Tébessa

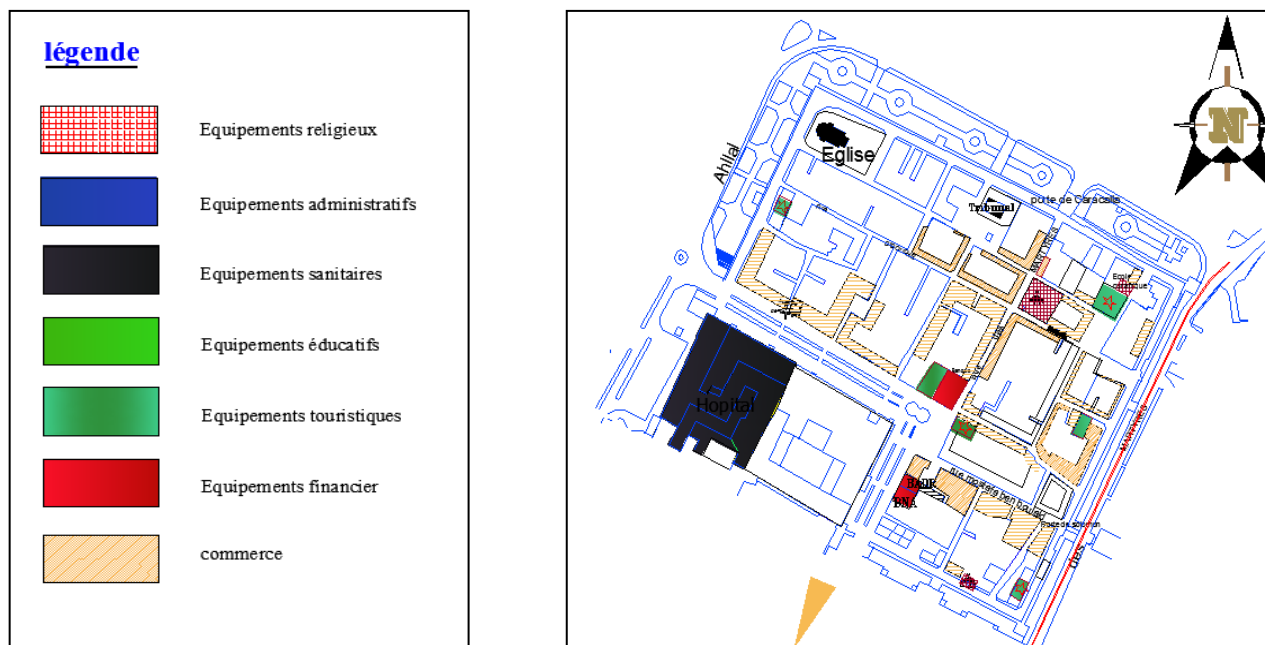


Fig. 34 : les équipements de l'intramuros

Source : rapport de POS N°01 de Tébessa

- Notre site est très riche par les équipements administratifs d'une surface de 22184.58m² qui présente 59.06% localisé dans le N et S. Mais les équipements de loisir sont très rare (63.92m², 0.17%) .

- La mixité des équipements (commercial, éducatif, religieux, administratif, loisir, financier, touristique) distribuer au niveau de l'intra-muros.

-Le terrain d'intervention et l'environnement immédiat présentent un mélange de plusieurs équipements donc notre secteur il est déficitaire par tous les besoins nécessaire de services.

6- Activité économique :

La nature de l'activité qui caractérise l'intra-muros est l'activité commercial tel que : les boutiques , les magasins , les cafétérias et les librairies etc. plus les activités artisanales La concentration des activités commerciales et multiplication des services et fonctions libérales au noyau ancien (intra-muros), notamment sur l'axe Est Ouest du centre-ville, groupement naturel qui correspond à la zone la plus vivante, avec une répartition homogène de ces activités commerciales à travers le reste du territoire du centre-ville.

activité	Intramuros et logts collectif		Tissu colonial		Tissu hétérogène		Total	
	Nombre de locaux	%	Nombre de locaux	%	Nombre de locaux	%	Nombre de locaux	%
Alimentation générale	53	12.3	23	16.66	34	37	110	16.67
Autres	224	52	27	19.56	29	31.5	280	42.3
Services	60	14	29	21	04	4.34	93	14.06
Fonction libérale	19	4.4	25	18.1	11	12	55	8.32
Artisanats	75	17.4	34	24.68	14	15.21	123	18.6
Total	431	100	138	100	92	100	661	100

Tableau 07: les activités s de l'intramuros

Source : Source : le rapport de POS N°01.de Tébessa



fig. N° 35-3-37 : activités commerciales au niveau de l'intramuros (**commerce illicite**).

On remarque que la diversité des activités économique et l'implantation des activités commerciales illicites forme un obstacle au niveau des parcours et des voies piéton.

7- les monuments historiques :

« *Le patrimoine est l'héritage du passé dont nous profitons aujourd'hui et que nous transmettons aux générations à venir... ..* » Francesco Bandarin Directeur du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO.

Sur le plan archéologique, ce sont les cinq siècles de la domination romaine qui auront légué le plus de vestiges dans et autour de Tébessa actuellement. Ces monuments demeurent l'attraction majeure des férus d'histoire ou des visiteurs de passage. Comme notre aire d'étude est marqué par la muraille en commence par cette dernière

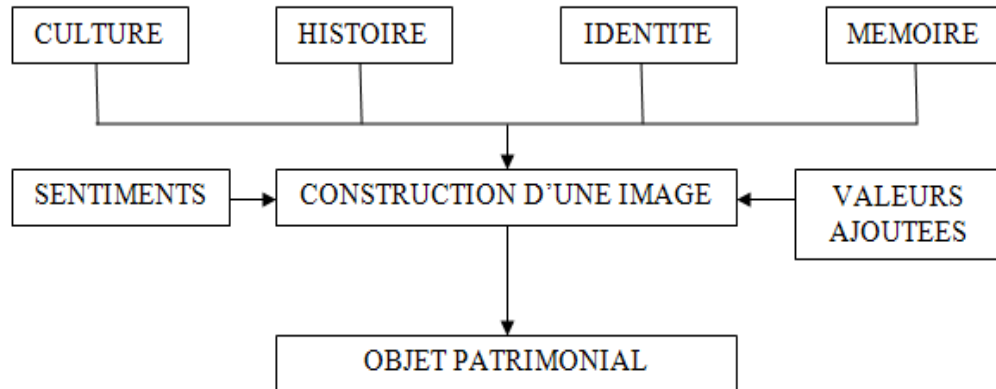


Fig 38 : Production patrimoniale
Source : Etablie par l'auteur.

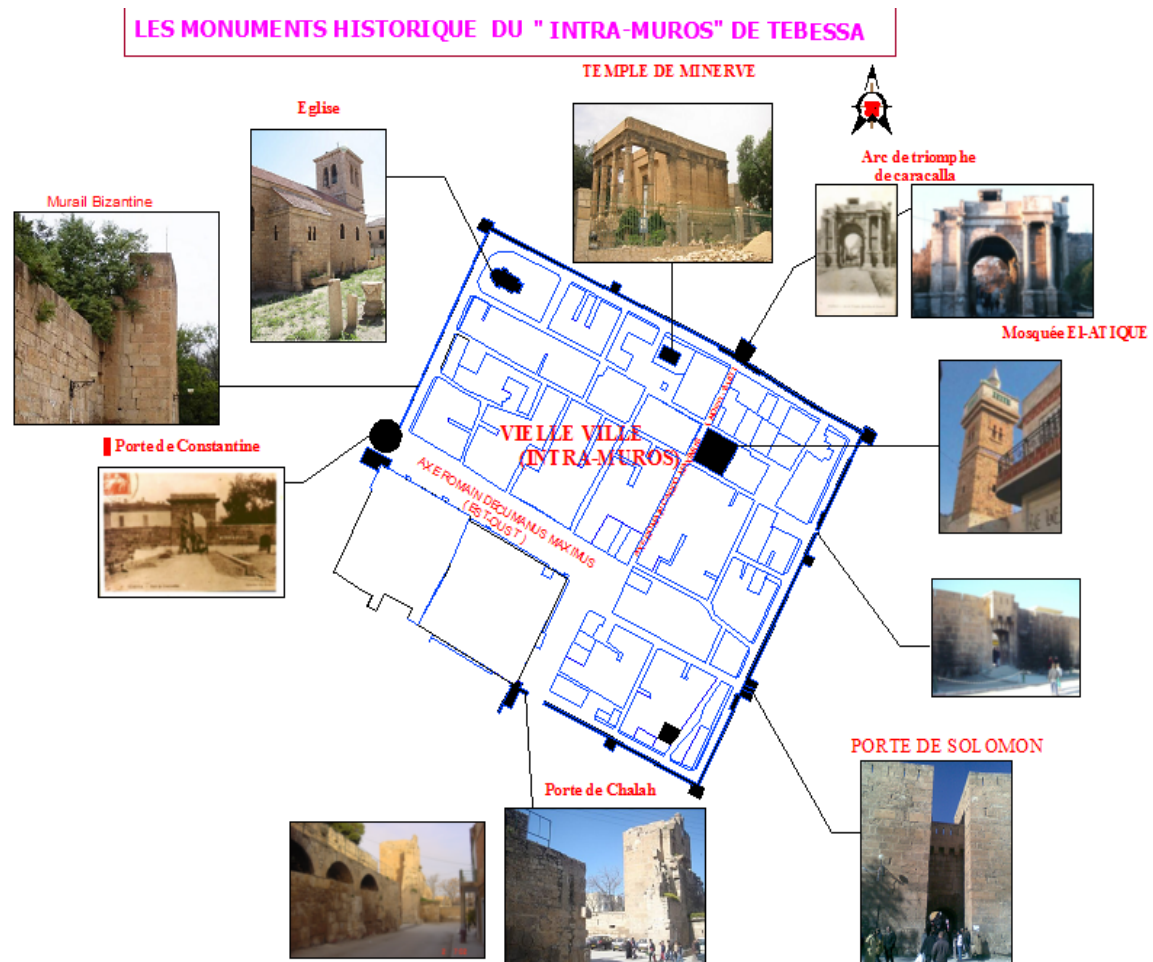


Fig 39 : Carte des monuments historique de l'intramuros de Tébessa.
Source : élaborer par l'auteur.

a- La muraille byzantine : classée patrimoine national le 19/10/1982 (J.O N°48 du 30/11/1982)

L'enceinte byzantine de Tébessa que Salomon fit édifier au VI^e siècle mesure 320 m de long sur 280 m de large ; elle est flanquée de bastions aux angles et de tours sur les faces, protégeant les entrées. Il s'agit d'un simple quadrilatère de remparts d'une hauteur variant entre 9 et 10 m que renforcent plusieurs hautes tours (14,50 m à 17 m). Les trois portes originelles sont placées en fait sur trois faces. La porte située au Nord-est est formée par l'arc de triomphe de Caracalla à quatre faces. Seul est laissé ouvert en le rétrécissant l'arceau du Nord-est. Les baies latérales sud et ouest ont été murées et deviennent de la sorte une des tours de flanquement de la place. Un chemin de rond permettant de circuler tout autour est desservi par des escaliers aménagés auprès de chacune des trois portes. Ces escaliers s'appuient soit sur des arcades, soit sur des massifs de maçonnerie. La porte de Salomon est aménagée dans le rempart orienté au Sud-est. Elle est flanquée de deux tours (Tours 3 et 4). L'antique porte d'Aïn Chaala s'ouvre dans le rempart Sud-ouest. Une simple petite poterne de 2,50 m, elle portait le nom de « porte du Cirque ». Deux autres portes ont été aménagée par le Génie Militaire français pour faciliter ses sorties, notamment sur la route de Constantine :

La porte de Constantine percée au Nord-ouest et démolie vers 1958.

La porte de l'Horloge aménagée à une dizaine de mètres de l'antique porte de Ain Chaala et démolie en 1957.

De même, deux autres petites portes ont été percées dans la face Sud-est du rempart byzantin.

Les tours:

La citadelle est flanquée de quatorze (14) tours apparentes et presque équidistantes de 16 mètres, d'une épaisseur de 1,5 mètres pour les murs extérieurs et plus de 2 mètres pour les murs intérieurs, et d'une hauteur allant de 14 mètres à 17 mètres. Ces tours de forme carrée sont érigées en général sur trois niveaux pour des raisons de sécurité.

b- Les portes:

La muraille byzantine est percée par quatre portes distinctes, situées sur les quatre façades :

- * au nord : la porte de Caracalla (arc de triomphe romain) ;
- * au sud : la porte de Ain Challa ;
- * à l'est : la porte de Solomon ;
- * à l'ouest : la porte de Constantine.

Porte de Caracalla : Située sur la façade nord de la muraille construite ,l'un des principaux monuments a Tébessa et sans doute le plus beaux fut bâti en l'an 212 sous la dynastie Séverine en hommage au commandeur Caracalla qui offrir le droit de la cité a tous les indigènes l'arc est de forme carrée et porté par de gigantesque poteaux de Corinthe ces quatre façades comporte des arcs ouverts construites en grosse pierre qui portait jadis des médailles représentant différentes illustrations

Porte de Solomon : classée au même titre que la muraille

Située sur la façade est de la muraille, construite à l'époque byzantine au même titre que la citadelle en 535 - 538 après J.C.

Porte Ain Challa:

Située sur la façade sud de la muraille construite à l'époque byzantine en même temps que la citadelle en 535 - 538 après J.C, détruite à l'époque coloniale pour permettre le passage des camions militaires. « *La 3eme porte de l'horloge (Ain challa) n'est actuellement qu'un*

étroit passage ...elle devra être plus large pour permettre le passage des automobiles et surtout pour éviter la coupure entre le centre et la ville futur... »³⁰.

Porte de Constantine: porte de Cirta (bab ksantina) :

Située sur la façade ouest de la muraille, elle se trouvait près du passage des traces de la voie Cardo (cours) qui représente l'axe est- ouest de l'époque romaine. C'est une percée coloniale construite entre 1856 (date de l'installation officielle des français) et en 1866, l'élaboration du premier plan de la ville de Tébessa à l'époque coloniale.

Le temple de minerve:

A une époque postérieure à la construction de l'arc de Caracalla fut élevé le temple de Minerve en l'an 217, sa forme est rectangulaire (8 mètres x 6.75 mètres), surélevé de 2,5 mètres. Il demeure encore parmi les meilleurs édifices de l'époque romaine. La mosquée attique : Située dans l'intra-muros, construite en 1842. Elle est utilisée pour la prière jusqu'à ce jour, a subi des transformations à l'intérieur mais son état reste toujours dégradé et nécessite des travaux de restaurations et de conservation.

Zaouïa de Sidi Ben Saïd (mosquée et tombeau) :

Située à quelque mètres de la mosquée el Atiq, construite à l'époque turque. Elle est composée d'une petite mosquée, du tombeau de Sidi Ben Saïd, d'un puits d'eau potable et une cours extérieure. La zaouïa a été réhabilitée récemment.

Le quartier militaire (casbah) :

Il s'accroche au sud-ouest du noyau urbain et empiète sur la ville, il est entièrement entouré de murs et comporte trois sorties : une sur sa façade nord donnant sur le cours, une sortie sur sa façade est, et la troisième sur la façade ouest. Actuellement, cette caserne est utilisée comme hôpital civil dont les bâtiments sont généralement assez vétustes et nécessitent des interventions.

L'église:

Située à l'intérieur de la muraille, à une distance de 50 mètres du côté ouest du temple de Minerve. Elle est construite à partir de 1885 par l'ingénieur entrepreneur Delapardo. Achevée en 1908, elle garde son état d'origine. Actuellement protégée et utilisée comme musée national depuis le 15/10/1971. Nécessite des travaux de réhabilitation et de préservation.

³⁰ Commissariat du festival culturel local des arts et des cultures populaire de la wilaya de Tébessa

Chapitre 02 : DIAGNOSTIQUE DU CENTRE (Le cour CARNOT comme espace public dans son contexte urbain)

Introduction :

Selon le dictionnaire ‘Le Robert’, la réhabilitation signifie : « ... le fait de restituer ou de regagner l’estime, la considération perdues. Réhabilitation d’une personne compromise...Réhabilitation d’un auteur tombé dans l’oubli...Réhabilitation d’un quartier, d’immeubles vétustes, leur remise en état d’habitation ».

La réhabilitation désigne l’action de réaliser des travaux importants dans un bâtiment existant pour le remettre en bon état. Il s’agit souvent d’une remise aux normes de sécurité et de confort dans un bâtiment qui n’est plus apte à remplir ses fonctions dans de bonnes conditions. On parle de réhabilitation lourde lorsque l’on ne conserve que la structure (changement fréquent de l’organisation générale du bâtiment). Dans le cas de travaux moins importants (conservation de l’organisation et de la plupart des murs de cloisonnement) il s’agit d’une réhabilitation légère.³¹

1-Les différentes opérations des renouvellement :

Réhabilitation :

La réhabilitation donc, ne se limite pas exclusivement à la conservation, mais peut introduire la transformation de l’existant tout en vérifiant les potentialités qui peuvent être valorisées pour satisfaire les aspects fonctionnels et social, et aussi les qualités de l’espace architectural, et leur rapport avec l’environnement. La réhabilitation étant en fait, la valorisation d’un organisme architectural ou urbain, par le renouvellement de ses valeurs immobilières et l’amélioration des conditions de vie de ses habitants.

La restauration :

C’est la sauvegarde ou la réfection de tout ou partie, d’édifices architecturaux ou d’ensembles monumentaux, de quartiers ou centres urbains entiers, légués par l’histoire et endommagés par le temps et par l’homme, en vertu de leur valeurs patrimoniale, esthétique ou artistique, au sens culturel du terme. La restauration peut concerner des actions ou projets de réfection, de consolidation ou de conservation. Elle se caractérise par la recherche du statut quo : toute

³¹ Les nouveaux enjeux du renouvellement urbain master 2 gu /DUD Régis loiseau septembre 2006

modification de l'état originel est proscrite, à moins d'être clairement lisible et facilement réversible.

Il faut considérer la restauration comme dans l'article 09 de la charte de Venise (1964) « ...une opération qui doit garder un caractère exceptionnel. Elle a pour but de conserver et de révéler les valeurs esthétiques et historiques du monument et se fonde sur le respect de la substance ancienne et de documents authentiques. Elle s'arrête là où commence l'hypothèse sur le plan des reconstitutions conjecturales, tout travail de complément reconnu indispensable pour raisons esthétiques et techniques relève de la composition architecturale et portera la marque de notre temps. La restauration sera toujours précédée et accompagnée d'une étude archéologique et historique du monument ».

La rénovation :

La rénovation est l'action de détruire un bâtiment pour en reconstruire un neuf, C'est une opération qui a pour objet de restituer aux anciens centres urbains dégradés une structure et une architecture compatibles avec les exigences de l'hygiène et de l'esthétique. Elle présente en outre l'avantage de soustraire à un habitat vétuste les familles qui y dépérissent physiquement ou moralement. L'action de rénovation peut aller jusqu'à la démolition et à la reconstruction des bâtiments sur la base d'emprises modifiées et s'accompagner du déplacement et de l'élargissement des voies publiques.

La reconstruction

la reconstruction signifie en général une rénovation à l'identique. On détruit un bâtiment pour reconstruire le même parce qu'il est trop dégradé pour être réhabilité. Attention, ce terme est souvent utilisé pour parler de rénovation. Historiquement on a parlé de reconstruction en période d'après-guerre, or on ne reconstruisait alors pas à l'identique.

La rénovation urbaine:

Cette dernière vise à reconstruire la ville sur la ville par le financement d'actions de rénovation et de réhabilitation de bâtiments dégradés à l'échelle d'un quartier.

La restructuration :

C'est une opération, généralement lourde et coûteuse, qui consiste en la réorganisation, d'un bâtiment ou d'un tissu urbain par la modification de ses éléments structurants. La restructuration vise à une transformation plus ou moins radicale du rôle et des caractères du cadre bâti existant étudié. Elle fait intervenir le changement par une vision nouvelle de

l'aménagement ou développement urbain à travers la modification des parties les plus hétérogènes, déstructurées et dégradées.

La restructuration concerne davantage l'urbanisme que l'architecture. Cela consiste à réorganiser différents réseaux pour atteindre une meilleure dynamique et fonctionnalité flux entre des divers tissus urbains. Sa traduction architecturale s'exprime à travers la réorganisation d'un ensemble concret et spatial en envisageant l'agencement et la disposition de ses parties.

La reconversion :

C'est le changement de fonction d'un bâtiment pour éviter sa désaffectation. La reconversion vise à conformer ce bâtiment à des usages qui se sont modifiés ou à des occupants qui ont changé. La reconversion donc, fait évoluer le bâtiment vers des destins variés. Au sujet de ces réutilisations "ancestrale ment" pratiquées et au potentiel architectural démontré, Auguste Perret disait que « la destination et la fonction des édifices sont les conditions passagères de l'architecture ».

L'amélioration :

C'est la réparation technique et l'installation des éléments de confort nécessaires à l'usage actuel d'un bâtiment. Pour un quartier ou une cité d'habitat, l'amélioration urbaine signifie aussi bien, son équipement en réseaux de viabilité (assainissement des eaux usées, drainage des eaux pluviales, alimentation en eau potable, voirie, éclairage public...), que sa dotation en mobilier urbain nécessaire.

Requalification : *fait de transformer pour satisfaire aux condition requises, réinsertion, récupération*

Elle permet une mise aux normes actuelles des bâtiments anciens. Il s'agit d'une série de travaux destinés à donner une nouvelle vocation à un édifice ou à un lieu public afin d'améliorer la qualité de vie urbaine.

Amélioration urbaine :

C'est une action d'aménagement globale et concertée, qui vise à restructurer, réorganiser ou réhabiliter un périmètre urbain de manière à favoriser le maintien ou le développement de la population locale et à promouvoir sa fonction sociale, économique et culturelle.

La réorganisation urbaine :

Elle a pour objectif l'amélioration de la réalité urbaine par des actions superficielles, non radicales, à court ou à moyen terme .Elle correspond aux situations urbaines où il est difficile ou non nécessaire de mener des interventions radicales .Exemples :-l'aménagement d'espaces résiduels insérés dans le cadre bâti existant (création d'une aire de jeux).-la récupération des locaux abandonnés afin de les affecter à un usage collectif. La réorganisation de la circulation (création de secteurs piétonniers, réglementation des stationnements, réorientation des flux, réorganisation des lignes de transport en commun).

Chapitre 03 : ANALYSE MORPHOLOGIQUE ET TYPOMORPHOLOGIQUE

Lecture du centre suivant l'approche de Kevin Lunche

1-Lisibilité

La lisibilité d'un espace urbain associe toujours étroitement l'observation et l'interprétation des divers aspects de la réalité perçue.

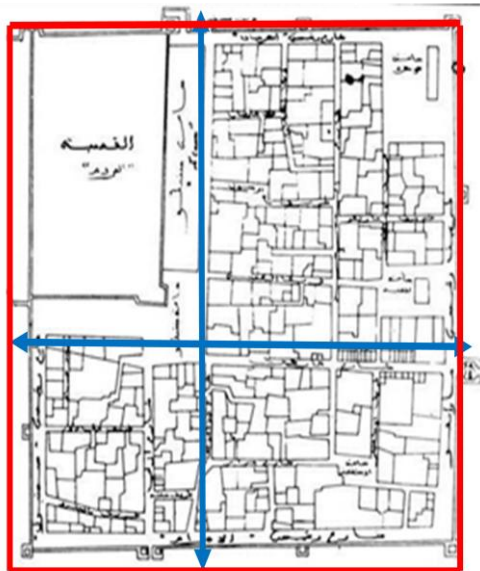
Kevin Lunche, spécialiste American de l'étude des milieux urbains, propose une démarche originale pour tenter d'éclaircir ce champ vaste qui est la perception de l'image par les individus.

Il semble que pour n'importe quelle ville donnée, il existe une image collective qui est l'enveloppe d'un grand nombre d'images individuelles.

Dans les images des villes, le contenu que l'on peut rapporter aux formes physiques peut être classé sans inconvénient suivant cinq types d'éléments :

Les voies, Les limites, Les quartiers, Les nœuds et les points de repère.

En effet, ces éléments s'appliquent d'une manière plus générale puisqu'on les retrouve dans beaucoup d'exemples d'images de l'environnement.





-Les voies :

Les voies sont les chenaux le long desquels l'observateur se déplace habituellement, occasionnellement, ou potentiellement. Ce peut être des rues, des allées piétonnières, des voies de métropolitain, des canaux, des voies de chemin de fer.



- █ Documanus
- █ Cardo
- █ Voie secondaire
- █ Voie tertiaire
- █ Impasse

-Les limites :

Ce sont les frontières entre deux phases, les solutions de linéaires : rivage, tranchées de voies ferrées, limites. Elle sert de références latérales plutôt que d'axes .



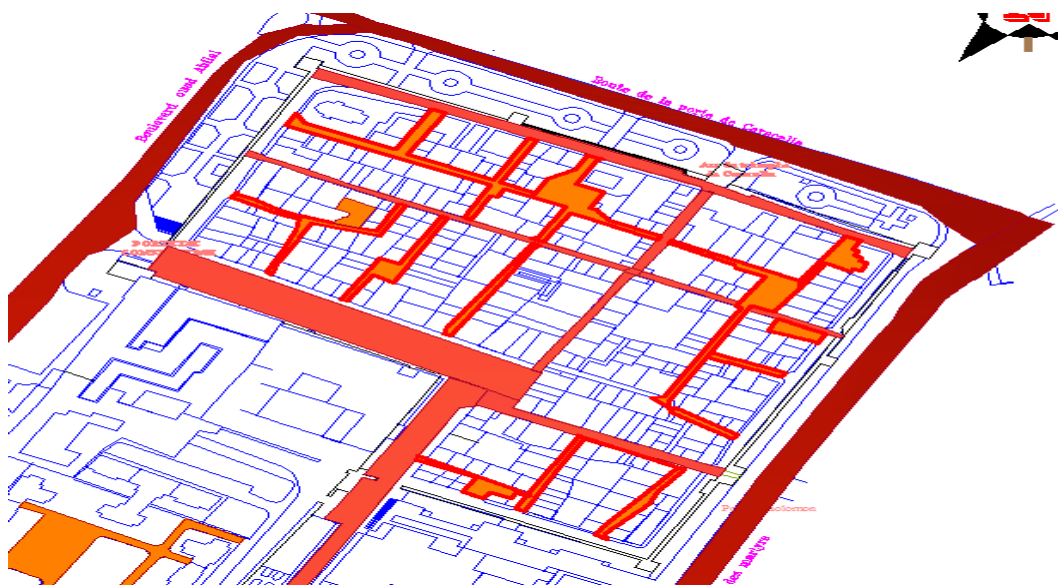
-Les quartiers :

Les quartiers sont des parties de la ville, d'une taille assez grande, qu'on se représente comme un espace à deux dimensions, ou un observateur peut pénétrer .

Et qui se reconnaissent parce qu'elles ont un caractère général qui permet de les identifier. Cette identification est toujours possible quand on est à l'intérieur , et si les quartiers se reconnaissent du dehors, on les utilise à l'extérieur comme référence.

-Les nœuds :

Les sont des points , les lieux stratégiques d'une ville, des points de jonction, croisement ou points de convergence de voies, ou bien les nœuds peuvent être simplement des points de rassemblement qui tirent leur importance du fait qu'ils sont une concentration de certaines fonctions ou de certains caractères physiques, comme par exemple un abri au coin de la rue, ou une place fermée.



-Les points de repères :

Ce sont des objets physiques définis simplement : immeubles, enseigne, boutique ou montagne. D'autres points de repères ont surtout une utilité locale.



TROISIEME PARTIE : RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA REHABILITATION DU COUR CARNOT ET SON ENVIRONNEMENT :

Chapitre 01 : Les enjeux nécessaires pour la réhabilitation

Introduction :

Le centre historique de TEBESSA est composé d'un patrimoine culturel et naturel extrêmement riche et varié des monuments, vestiges et sites historique qu'ils soient classes, inscrits ou malheureusement non protégés.

Cependant, ce dernier se trouve aujourd'hui fortement menacé, cette menace est due a plusieurs facteurs entre autres les effets de dégradations, ainsi que ceux lies a la mondialisation qui met en place des mécanismes destructeurs tels qu'un développement urbain non respectueux du patrimoine.

Dans ce cas, on a fait un diagnostic sur le centre historique de TEBESSA (cour Carnot) pour pressier son état, et savoir la réelle raison qui le conduit au mauvaise état pour trouver des solutions convenable et sauver cette bénéfice plus vite que possible.

1- Les enjeux nécessaires pour la réhabilitation :

La réhabilitation du centre peut se pratiquer dans tous les territoires, mais les actions vont être différentes en fonction des enjeux territoriaux auxquels il doit répondre. Il a vocation à donner de la valeur aux espaces, et permet aussi de pratiquer une gestion économe de l'espace, il existe donc des enjeux diversifiés de réhabilitation. De manière générale, quatre enjeux spécifiques entrent dans le champ de la réhabilitation du centre.

- *La cohésion sociale* : qui implique à la fois des actions relevant de la problématique habitat mais aussi d'insertion sociale, culturelle et économique des populations. la réduction du chômage, le développement économique, la diversification et l'amélioration de l'habitat, la restructuration ou la réhabilitation des espaces et équipements collectifs, la restructuration des espaces commerciaux, le renforcement des services publics, l'amélioration de l'accès au système de santé s'appuyant sur l'hôpital, l'amélioration du système d'éducation et de la formation professionnelle, l'accompagnement social et le rétablissement de la tranquillité et de la sécurité publiques

L'enjeu de la cohésion sociale et territoriale suppose des attitudes d'anticipation, de réparation, d'intervention lourde destinée à la recomposition de tissus urbains, mais aussi la mise en place des conditions d'un accès optimum aux services urbains.

- *Le développement économique* : afin de réintégrer dans le marché, par leur revalorisation, des territoires en marge

***Développement durable :**

L'enjeu du développement durable suppose une recherche de l'efficacité économique en intégrant la concurrence entre les territoires mais en prenant en compte correctement les impacts externes, sociaux et Environnementaux, une recherche de l'équité sociale, la lutte contre l'exclusion sociale et la pauvreté, le développement des services, l'adoption d'une attitude raisonnée dans

- *Le traitement spatial de la ville* : transformation du cadre bâti et de la typologie urbaine, instauration d'une diversité morphologique, restauration ou requalification des espaces publics et privés dans un objectif d'attractivité.

-*La diversification des fonctions urbaines* présentes sur le territoire afin de sortir d'une situation de mono fonctionnalité d'habitat (habitat, activités, services) et des produits (standing, statuts d'occupation) ce qui implique une mise en cohérence avec les demandes du marché local.

Enfin, élément d'importance, toute action de renouvellement urbain réclame des choix politiques de la part des pouvoirs publics concernés. En tant qu'objectif assigné aux décideurs, la notion est plus particulièrement appelée à désigner non pas un type particulier d'opération mais un projet politique.

Enjeux associées au réhabilitation du centre :

- une urgence politique à intervenir.
- une masse d'individus à revoir.
- un contexte de déficit financier chronique des actions d'aménagement,
- la nécessité d'une gestion urbaine particulière et d'un accompagnement social spécifique

Chapitre 02 : Réhabilitation de la cour Carnot et son environnement.

Introduction :

Située sur la façade ouest de la muraille, elle se trouvait près du passage des traces de la voie Carnot (cours) qui représente l'axe est-ouest de l'époque romaine. C'est une percée coloniale construite entre 1856 (date de l'installation officielle des français) et en 1866, l'élaboration du premier plan de la ville de Tébessa à l'époque coloniale.

1 -Les objectifs :

- Revitaliser le centre-ville et garder son aspect historique.
- Restaurer les monuments historiques et sauvegarder leur richesse.
- garder l'aspect original du site, et se référer des monuments et les vestiges qui laisse des traces important dans la ville. Avec l'utilisation des matériaux proche aux matériaux d'origine.
- redonner aux piétons leurs espaces et placettes dans le centre-ville avec une bonne gestion de flux avec la circulation mécanique nécessaire.
- assurer l'accessibilité pratique au centre et créer des espaces de stationnement bien organisé et bien étudié pour éviter l'encombrement.
- assurer les conditions architecturales selon lesquelles sont assurées la conservation des immeubles et du cadre urbain.
- L'implantation et l'orientation des équipements suivant leurs exigences.
- La reformation d'un cadre de vie, favorise le développement économique qui est une garantie de la vitalité du site et lutte contre les inégalités.
- améliorer l'image et la qualité de contexte urbain par la réhabilitation des constructions existantes.
- Redonner au centre-ville son image historique et culturelle.
- offrir un confort visuel, on profitant de vues panoramiques agréables qui caractérisent ce site.
- Utiliser les nouvelles méthodes d'exploiter les potentialités de site pour revitaliser le centre-ville.
- Respecter et Garder l'identité de site.

2-Les actions :

-réhabiliter la muraille byzantine et achever les travaux qui a commencé au niveau de porte Caracalla et porte de Constantine ...

-protéger le patrimoine bâti au niveau de l'intramuros et par les étapes suivantes :

* l'étude de cas de bâti et le degré de leur dégradation, dans ce contexte on a 02 cas :

1- réhabilitation et rénovation dans le cas où l'état de construction occupe une grande importance dans le site ou l'état de construction bonne et résiste (Les constructions qui ont besoin de sauvegarde).

2-récupérer les assiettes foncières par des équipements pour les constructions dégradées et en mal état (les constructions qui ont démolie).

-Réaménager la placette de 1^{er} Novembre et garder la valeur et l'importance de l'urbanisme romaine comme les 2 axes : DOCUMANUS et CARDO.

-limiter le maximum la circulation mécanique et aménager Les passages piétonniers dans l'intra-muros.

- sauvegarder le patrimoine et les monuments historiques.

-créer des projets intégrés avec l'environnement immédiat.

-Aménager le périmètre de protection des monuments et sites historiques pour leur mise en valeur.

-réhabiliter le réseau routier existant dans l'intramuros.

-sauvegarder les éléments d'identité dans l'intra-muros et la diversité des civilisations qui passe sur ce contexte (l'époque romaine, byzantine, islamique ...)

-Donner une grande importance à l'hygiène de site pour sa richesse historique.

-renforcer l'identité de site avec l'encouragement des activités artisanal afin de participer à un programme de développement de l'intra-muros.

-Aménager la zone de servitude située entre la muraille byzantine et les constructions.

-Restaurer les monuments historiques situés dans le territoire pour redynamiser l'économie et valoriser l'image du centre ancien.

-encourager l'installation et le développement des activités artisanales non nuisibles.

-créer un centre culturel de revalorisation du patrimoine dans le site pour revitaliser le site de l'intra-muros.

-limiter les actions et les activités commerciales illicites.

-refonder le tourisme culturel sur le site de l'intra-muros.

3- le cadre juridique :

Suivant les :

1- Instruments juridiques à l'échelle d'urbanisme :

- Loi n° 90-29 du 01decembre 1990 modifiée et complétée par la loi 04-05 du14 août 2004 relative à l'aménagement et l'urbanisme.

-Le décret exécutif n° 05-318 du 10 septembre 2005 modifiant et complétant Le décret exécutif n° 91-178 du 28 mai 1991, fixant les procédures d'élaboration et d'approbation du plan d'occupation des sols ainsi que le contenu des documents y afférents.

2- Instruments juridiques à l'échelle de protection du patrimoine :

- Le décret exécutif n° 03-323 du 05 octobre portant modalités d'établissement du plan de protection et de mise en valeur des sites archéologiques et de leur zone de protection (PPMVSA).

« Avec l'avènement de la loi 98.04 relative à la protection du patrimoine et plus précisément son chapitre III, la notion de secteur sauvegardé est née.

Mais il faudra attendre l'année 2003, pour que soit promulgué le décret N°03-324 du 5 octobre 2003 relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés, et enfin l'année 2005,pour que soit promulgué le décret exécutif N°05.173 du 09 mai 2005 portant création et délimitation du Secteur Sauvegardé »³².

4-Les enjeux :

- Valorisation du patrimoine historique et archéologique, en tenant compte des potentialités du site et de la mobilité.

-l'encouragement et le développement socio-économique et culturel de l'intra-muros et son impact sur le centre.

³² Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegarde : Ministère de la culture page 12.

-L'amélioration de l'image de l'intra-muros à travers la prise en charge de bâti et les espaces publics libres.

Chapitre 03 : Les scénarios a prendre pour la mise en valeur du cadre bâti :

1-Les scénarios :

Au niveau de cette étape on va créer des essais pour résoudre les problèmes et améliorer l'état actuel de l'intra-muros et le centre (cour Carnot) par l'intervention sur le contexte concerné, et on a dégagé les points suivants :

*L'amélioration de l'image de l'intra-muros et la qualité des constructions existants par la réhabilitation et la rénovation.

* Réaménagement la placette de 1^{er} Novembre, (cour Carnot) aussi les différents éléments de circulation et garder la valeur et l'importance de l'urbanisme romaine comme les 2 axes : DOCUMANUS et CARDO.

*La restauration des monuments historiques situés dans le territoire pour redynamiser l'économie et valoriser l'image du centre ancien.

*l'exploitation de la potentialité du contexte pour créer un centre-ville attractive selon les opérations réglementaire.







*la création d'un centre et de revalorisation du patrimoine pour protéger l'héritage culturel du contexte et encourager les recherches archéologiques et aussi l'installation des activités artisanales commerciales règlementaire.

*la réorganisation de trame urbaine de l'intra-muros.

1-1- scénarios:



Légende :

-  Créer un centre et de revalorisation du patrimoine.
-  Sauvegarder les monuments historiques.
-  Réhabiliter la façade urbaine de l'intra-muros et créer au niveau de RDC des locaux commerciaux réglementaire pour limiter le commerce illicite.
-  Réaménager les espaces publics libres.
-  Réhabiliter les voies piétonnes et mécaniques.
-  Réorganiser les constructions.

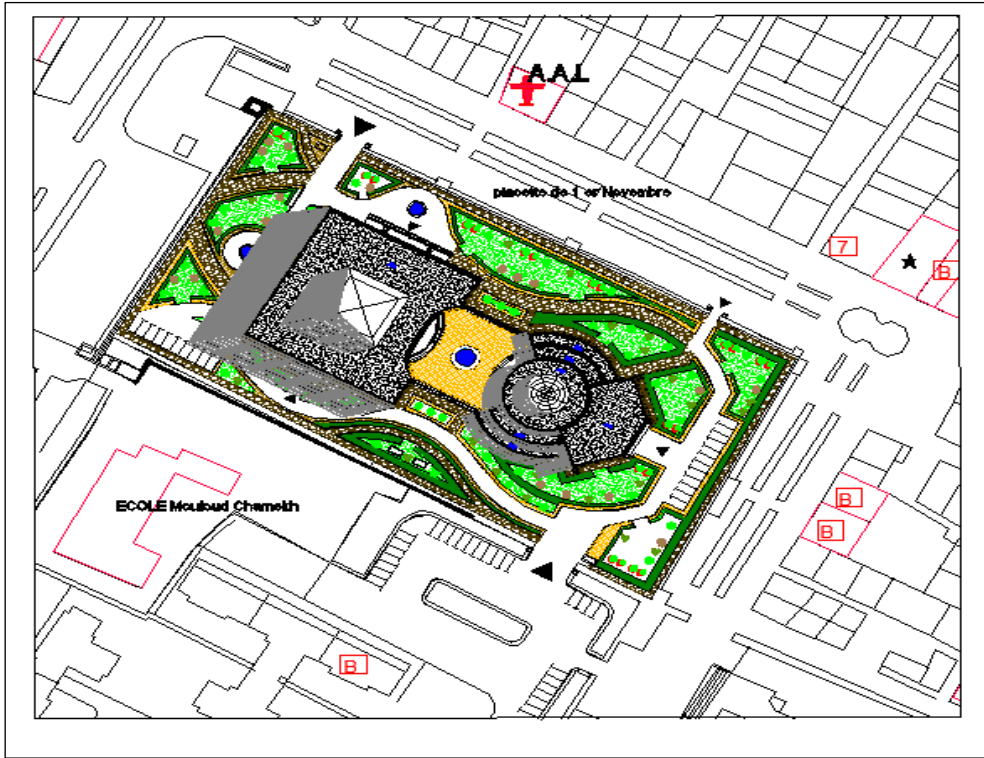
1-2-- scénarios:



Légende :

- Créer un centre et de revalorisation du patrimoine.
- Sauvegarder les monuments historiques.
- Réhabiliter la façade urbaine de l'intra-muros et créer au niveau de RDC des locaux commerciaux réglementaire pour limiter le commerce illicite.
- Réaménager les espaces publics libres.
- Réhabiliter les voies piétonnes et mécaniques.
- Réorganiser les constructions.

*** Mise en valeur d'un centre et de revalorisation du patrimoine :**





Conclusion générale :

A travers cette recherche sur les espaces publics, sujet d'actualité et préoccupation majeur de l'acteur public, demeure toujours une problématique pour les chercheurs, sur les angles de lecture, la conception, la gestion et les pratiques de l'espace public, il est l'image de la ville et le théâtre de tous les comportements, commence à perdre son rôle assigné, tout au long de ce travail de recherche nous avons constaté la dégradation de ces espaces publics sur le plan spatial, social, fonctionnel et gestion.

L'étude des espaces publics à travers l'histoire des villes anciennes a bien révélé leurs rôles dans la structuration de la ville, il est souvent un lieu d'affirmation forte de l'urbanité, l'architecture monumentale, les espaces de circulations, l'esthétique, l'alignement du bâti, traitement ornemental du mobilier urbain, et de l'éclairage public, et la présence d'institutions et de services, commerces... Il témoigne de l'identité de la ville, de son histoire et de sa culture locale.

La conception de l'espace public contemporain est le résultat d'un urbanisme quantitatif et la séparation des fonctionnalités déqualifient les lieux et mettent l'espace public au service de la voiture ; il devient système de circulation et de stationnement.

De même, les objectifs des politiques de création de nombreux logements et de rentabilité financière ne permettent pas l'aménagement des espaces extérieurs.

Nous avons jugé utile de mentionner qu'il faudrait remédier à notre politique urbaine qui est l'une des causes majeures de la défektivité de nos espaces publics. On peut souligner que les instruments d'urbanisme qui devraient infléchir les points forts de la gestion urbaine et les conditions d'un développement urbain durable et d'un espace public plus adéquat, souffrent d'une grande rigidité à savoir les contenus des cahiers des charges, l'évaluation des études qui est le soucis des maitres d'ouvrages, l'incompétence des concepteurs, maitres d'œuvres, bureaux d'étude... et l'absence de la gestion de l'état pour prétendre bien prendre

en charge les problèmes urbains et notamment la projection des espaces publics, qui demandent une certaine flexibilité, en raison de leur caractère local et leur spécificité propre. Cette politique qui a montré son échec est toujours utilisée par les décideurs..

aujourd'hui au moment où le taux d'urbanisation connaît une croissance exponentielle due aux multiples facteurs liés aux contraintes et défis du siècle, l'espace public constitue l'enjeu autour duquel se définissent des politiques d'aménagement voire de culture dans son sens le plus large ; il s'y développe et s'y expose les débats les plus riches sous les formes allant de l'abstrait (comme le mobilier urbains) .

Liste des plans :

01	L'agora de Millet	09
02	Plan et restitution de l'agora d'ASSOS	10
09	Plan de la place de St pierre	15
11	Plan tissu de la ville moderne	17
28	Les types de logts de l'intra-muros / wilaya de Tébessa.	51
06	recensement des équipements de l'intramuros / commune de Tébessa.	
07	liste des activités existantes au centre ville de Tébessa.	
08	: tableau des surfaces d'habitat individuel au centre-ville de Tébessa.	
	tableau des surfaces des circulations piétonnes au centre-ville de Tébessa.	
*	schéma de stratégie d'intervention	78
5- 1	le scénario N°01 sur l'intervention de l'intra-muros de Tébessa.	76
5- 2	le scénario N°02 sur l'intervention de l'intra-muros de Tébessa.	77

Liste des cartes :

01	Evolution de la population de l'intra-muros / wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008	43
02	Evolution de logements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008.	
03	nombre des logements (occupé –non occupé) de l'intra-muros / commune de Tébessa	
04	: l'état physique des logements de l'intra-muros / commune de Tébessa.	
05	: les différents équipements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa.	
06	recensement des équipements de l'intramuros / commune de Tébessa.	
07	liste des activités existantes au centre ville de Tébessa.	
08	: tableau des surfaces d'habitat individuel au centre-ville de Tébessa.	
	tableau des surfaces des circulations piétonnes au centre-ville de Tébessa.	

Liste des figures :

03	Les ruines du forum romain	11
04	La place de l'église	12
05	La place de campo a sienne	12
06	La place de brème	13
07	La place du marche	13
08	Les jardins de Versailles	14
09	La place St pierre	

		15
10	La place de Vosges	16
12	Situation de la ville par rapport à l'Algérie	34
13	situation géographique	32
14	situation administrative	35
15	Potentialité touristique paysagère et architectural	37
16	restitution de la ville de Tébessa.	38
17	la carte de Tébessa à l'époque romaine.	40
18	Vestige romain la porte de Caracalla.	40
19	la basilique romaine.	41
20	l'occupation byzantine..	42
21	: mosquée el Atiq.	43
22	Carte de Tébessa en 1931	43
23	la placette de 1 ^{er} Novembre	44
24	PDAU de la Ville de Tébessa	46
25	plan d'occupation de sol N°01 de la commune de Tébessa.	47
26	⚡ les limite du périmètre d'intervention	47
28	logements arabe traditionnel et récent dans l'intramuros	51
31	logements colonial dans l'intramuros.	51
32	l'état physique dégradé au niveau des logements de l'intramuros	53
33	les différents équipements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa.	54
34	les équipements de l'intramuros	55
35-37	activités commerciales au niveau de l'intramuros (commerce illicite).	56
38	Production patrimoniale	57
39	Carte des monuments historique de l'intramuros de Tébessa.	58

40	carte des axes de lisibilité	66
41-45	Ensemble d'images formé par l'observateur au point de vue différentes	67
46	la carte de secteur	67
48	la carte des nœuds dans le site.	68

Liste des tableaux :

01	Evolution de la population de l'intra-muros / wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008	48
02	Evolution de logements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa entre 1998 et 2008.	49
03	nombre des logements (occupé –non occupé) de l'intra-muros / commune de Tébessa	49
02	Evolution des logements de l'intra-muros / commune de Tébessa.	49
05	les différents équipements de l'intra-muros / wilaya de Tébessa.	50
03	recensement des équipements de l'intramuros / commune de Tébessa.	52
04	liste des activités existantes au centre ville de Tébessa.	52
05	tableau des surfaces d'habitat individuel au centre-ville de Tébessa.	54
06	tableau des surfaces des circulations piétonnes au centre-ville de Tébessa.	55
07	tableau des activités au centre-ville de Tébessa.	56

BIBLIOGRAPHIE

- **Bailly, A**, La perception de l'espace, CRU, Paris, 1991.
- **Bastie, J et Désert, B**, L'espace urbain, Ed. Masson, Paris 1980.
- **Bertrand M.J, Listowski H.**, Les places dans la ville, Ed. Dunod, Paris, 1984.
- **Boyer .A., et Rojat-Levebre Elisabeth**, Aménager les espaces publics, le mobilier urbain, Ed. du Moniteur, Paris 1994.
- **Chelkoff G.**, Le public et son espace : Comment s'entendent-ils ? in espace et sociétés, Espace public et complexité, L'harmattan, Paris.
- **Choay. F**, Merlin P., Dictionnaire de l'urbanisme et l'aménagement, PUF, Paris, 1980.
- **De sablet. M**, des espaces urbains agréables à vivre, places, rues, square, et jardin.
- **Driss.N**, la ville mouvementée espaces publics centralité mémoire urbaines à Alger , Ed l'harmattan 2001.
- **Loucif.T**, les espaces publics dans les villes algériennes ; fonctionnement et perspectives. (Cas de la ZHUN « Boussouf ») Constantine, mémoire de magister Option : urbanisme – gestion des villes et développement durable, année 2009, 233 p
- **Panerai .Ph, Depaule .J-C, Demorgan. M et Veyrenche. M**: Eléments d'analyse urbaine.
- **Picon-Lefebvre .V**: Les espaces publics modernes, situations et propositions, Ed Moniteur 1997.
- **Ruzicka-Rossier.M**: Planification et aménagements territoriaux (Notes de cours), Ed Ecole Polytechnique Fédérale De Lausanne (EPFL) 2004
- **Saidouni.M**: Eléments d'introduction à l'urbanisme; histoire, méthodologie, Réglementation, Ed Casbah, Alger 2000.
- **Samali.M**, les espaces publics tant que lieux des manifestations des faits urbains, cas de la ville nouvelle Ali Mendjelli ; mémoire de magister option faits urbains, année 2008 , 202 p

- ARTICLES ET REVUES :

-Espaces libres en ville, EPAU, Alger (1992).

-Missions d'assistance à décideur et maître d'ouvrage: terminologie et repères de pratiques, direction d'urbanisme de l'habitat et de la construction septembre 2005.

-Revue **Urbanisme**, n° 346, janvier/février 2006.

- SITES INTERNET

- · <http://fr.wikipedia.org>

- · <http://www.er.uqam.ca/nobel/gricis/actes/bogues/Coman.pdf>

- · <http://www.espacestems.net/document1178.html>

- · http://www.international.icomos.org/monumentum/vol18-19/vol18-19_4.pdf.

- · <http://multitudes.samizdat.net/reappropriations-de-l-espace.html>

- · <http://www.unesco.org/most/cityprof.htm>

- · <http://www.urbanisme.equipement.gouv.fr/cdu/datas/annales/chelkof.htm>

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**UNIVERSITE LAARBI TEBESSI-TEBESSA
FACULTE DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE**

QUESTIONNAIRE

✓ IDENTITE DES USAGERS

➤ Sexe Nombre de personnes

Adresse

➤ Catégorie d'âge

- Moins de 20 ans - Entre 20 et 60 ans - Plus de 60 ans

➤ Sexe Masculin Féminin

➤ Quel est votre niveau d'instruction ?

- Sans - Primaire - Moyen

- Secondaire Universitaire

➤ Quelle votre activité ?

- Travail - Etude - Retraite - Chômeur

- Autres (à préciser)

➤ Si vous travaillez, dans quel domaine ?

- Administration - Service - Commerce

Autres (à préciser)

➤ Ou habitez avant ?

- Tebessa - communes limitrophes - ailleurs

➤ Précisez le quartier

➤ Depuis quand vous habitez la ville nouvelle

➤ Est-ce que vous aimez la ville nouvelle ?

- oui - non

- Pourquoi ?

➤ Avez-vous une association de quartier ?

- oui - non

- Si oui qu'est ce qu'elle a fait pour le quartier ?

✓ PERCEPTION DE L'ESPACE PUBLIC

Que représente pour vous l'espace public ?

- Espace attenant (voisin, proche) - Espace de proximité

- Espace de quartier

- Autres (à préciser)

➤ Qu'entendez-vous par espaces publics ?

- Façade - Rue - Trottoir - Chaussée

- Parking - Park - Place - Jardin public -

Espace vert - Autres (à préciser)

➤ Est-ce que les espaces publics vous calment ?

- Si oui, qu'est ce que vous attire le plus ?

- Aménagement - Mobilier urbain - Dimensions - Activités

- Autres (à préciser)

➤ Est-ce que l'espace public est bien aménagé ?

- Oui - Non

➤ Est que l'espace public proche du rez de chaussée des logements de votre immeuble est occupé ?

- Si oui préciser l'usage

- Jardin - Espace de stationnement

- Autres (à préciser)

➤ Est-ce que les espaces verts sont suffisants ?

- Oui - Non

➤ Est-ce qu'il est facilement repéré ?

- Oui - Non

- Equipement (à préciser)

- Boulevard - Voie de circulation - Boutique - Immeuble

- Autres (à préciser)

➤ Aimez –vous votre quartier ?

- Oui - Non

➤ Précisez les manques ?

- Espaces verts - Espaces de détente - d'hygiène

- Parking - Voies piétonnes

- Autres (à préciser)

➤ Est-ce qu'il y a des espaces de jeux pour enfants ?

- Oui - Non

- Si non, précisez les espaces fréquentés par vos enfants ?

➤ Comment vous trouvez le paysage de votre quartier ?

- Bien - Mauvais - Banal - Déplaisant - Moderne

- Ancien - Monotone - Continu - Discontinu

➤ Est-ce que les quartiers avoisinants ne vous dérangent ?

- Oui - Non

- Si oui, précisez ses quartiers ?

➤ Est-ce qu'il y a des chantiers avoisinants ?

- oui - Non

- Vous causent-ils des problèmes ?

- Oui - Non

- Précisez les problèmes causés ?

- Nuisances - sécurité - Circulation - Hygiène

✓ ESPACE CONÇU ESPACE VECU

➤ Quels sont les lieux de rencontre que vous préférez à la ville nouvelle

- Lesquels (précisez l'endroit)

.....

➤ Quelles sont les pratiques de l'espace public ?

- Circulation carrossable - Stationnement - Circulation piétonne

- Jeux - rencontres et échanges - Fêtes - Commerces

- Autres (à préciser)

➤ Combien de fois vous fréquentez ces espaces ?

- Chaque jour - Week-end - Occasionnellement

➤ Quels sont les problèmes qui vous gênent dans les espaces que vous fréquentez le plus ?

- Sécurité - Hygiène - Beaucoup de monde

- Circulation mécanique

➤ Quel est vos lieux de rencontre

- Jardins publics - Places publiques - Rue - Café

- Cyber café - Salle de jeux

- Autres (à préciser)

➤ Est-ce que vous connaissez vos voisins ?

- Oui - Non

➤ Est-ce que vous avez organisé des actions concernant votre quartier ?

- Oui lesquelles ?

- Non pourquoi ?

➤ Quels sont les espaces désirés à la ville nouvelle ?

➤ Est-ce que vous connaissez les limites de votre quartier ?

- Oui - Non

➤ Ou jouent vos enfants ?

- Espace de jeux

- Autres (à préciser)

➤ Combien de fois par semaine vous vous rendez à votre ancien quartier ?

➤ Quel est le lieu qui vous attire le plus?

- Ville nouvelle - Ancien quartier - Votre ville

➤ Est vous êtes au courant de l'aménagement du centre?

- Oui - Non

Résumé :

A travers l'histoire, les espaces publics urbains ont toujours été le support de pratiques sociales et lieux d'échanges entre les personnes. Conçus de diverses formes, leurs usages reflétaient les cultures locales. Aujourd'hui, les espaces publics urbains s'assimilent à de simples vides résiduels entre les constructions, le plus souvent dédiés à la voirie. Il en résulte des conflits d'usages déstructurant ainsi l'espace public et dégradant le cadre de vie.

L'image de centre Carnot de la ville de TEBESSA, conçue pour offrir aux habitants un meilleur cadre de vie et un environnement sain, reflète une autre réalité.

La conception de centre Carnot inspirée au départ du modèle progressiste, basé sur la standardisation et la rationalisation des espaces, a abouti au final à l'image des grands ensembles remis en question aujourd'hui.

Le paysage urbain s'est façonné par une production massive de logements, en majorité des logements reléguant l'aménagement des espaces publics, élément structurant de l'espace urbain, au second plan.

Le rôle des espaces publics en tant que vecteurs révélateurs des pratiques sociales n'apparaît pas.

L'autre constatation révèle l'appropriation et les détournements d'usages, une attitude systématique rencontrée à travers plusieurs cites.

Nous y trouvons l'extrapolation des activités commerciales (terrasse de café, exposition de denrées alimentaires)

Mots clés

Ville ancienne, pratiques sociales, lieux d'échanges, espaces urbain, cadre de vie.

ملخص

على مر التاريخ، كانت الأماكن العامة في المناطق الحضرية تدعم الممارسات الاجتماعية والرفع من التبادلات بين الناس، تخطيطها في أشكال مختلفة واستخداماتها تعكس الثقافات والسلوكيات المحلية.

اليوم يتم التعامل مع الأماكن العامة في المدن والفراغات بين

المباني المتبقية مكرسة في معظمها على الطريق مجرد استخدام بنية الاستخدام العام والمحافظة على البيئة.

صورة وسط المدينة والمصممة لإعطاء الناس إطار معيشي أفضل هو واقع

آخر. على أساس توحيد و ترشيد الفضاء، ويعكس صورة من الفوارق الكبيرة. حيث يتشكل

المشهد الحضري من إنتاج كميات كبيرة من المساكن ، كان الاستعجال في تنفيذها على

حساب المساحات العامة، التي تعتبر العنصر المهيكل للحيز الحضري أعطى سوء تصميم

الأماكن العامة وعدم وجود إدارة تسييرها، مساحات مشوهة وغير محددة. وتكون في حالة

متدهورة جدا وبعيدا عن تطلعات المواطنين. دور الأماكن العامة بقدر ما يهدف الى نقل

الممارسات الاجتماعية وأماكن العيش المشترك. بقدر ما أصبحت أماكن انعدام الأمن الذي

بات يشكل تهديدا دائما للسكان

الكلمات الرئيسية

المدينة القديمة – الممارسات الاجتماعية – أماكن الاستخدام – البيئة الحضرية – البيئة المعيشية

